

WEBINAIRE TERRES EN VILLES

Du suivi-évaluation à l'évaluation des PAT de niveau 2

Mardi 30 septembre 2025
14h00 – 16h30

Introduction 1/3



- Terres en villes a piloté, dans le cadre du RnPAT, entre 2020 et 2022, des travaux sur l'évaluation des PAT – « EvalPAT »
- Etude ADEME sur l'évaluation des PAT est sortie en mars 2024
- L'ADEME a financé avec des accompagnements sur le suivi - évaluation dans 2 régions (Hts-de-Fr ; BFC) en 2024 et 2025 puis lancé un accompagnement de 4 réseaux régionaux en 2025 (Bretagne, Grand Est, Nouvelle Aquitaine et Occitanie).
- Terres en villes et Chambres d'agriculture France ont organisé un webinaire France PAT en mars 2025 intitulé « Piloter son PAT par le suivi-évaluation »

Introduction 2/3



Pourquoi tant d'attention sur l'évaluation ?

Importance pour montrer que dispositif PAT a un réel impact sur les territoires :

- > Valorisation des initiatives agricoles et alimentaires du territoire auprès des élus
- > Valorisation du rôle des acteurs des politiques agricoles et alimentaires locales
- > Importance pour l'Etat pour valoriser le dispositif PAT et lui attribuer des moyens (Indicateurs SNANC)

= Objectif de valorisation et de plaidoyer

Introduction 3/3



Dans ce webinaire :

- Comparaison des méthodologies utilisées par 24 PAT de niveau 2
- Retours d'expérience de plusieurs PAT de référence
- Mise en cohérence avec les critères de la SNANC (voir aussi le guide du MASA)
- L'évaluation, un sujet clé à 8 mois des élections municipales ?

PROGRAMME :



1

Eclairages - Comparaison des modalités d'évaluation dans les PAT par Hector Fuchs, Ingénieur ISARA, alternant à la Métropole Aix Marseille Provence entre 2022 et 2025

2

5 témoignages d'animatrices et animateurs de PAT :

- PAT du Pays du Haut Languedoc et vignobles
- PAT de la Métropole d'Aix Marseille Provence et du Pays d'Arles
- PAT du Golfe de Saint Tropez
- PAT de Saint Etienne Métropole
- PAiT de la région grenobloise

3

Temps d'échanges et synthèse sur les critères de succès d'une évaluation d'un Projet Alimentaire Territorial

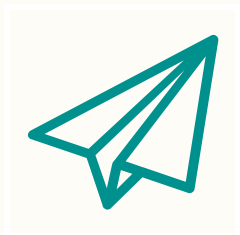
Règles de fonctionnement du webinar



Pensez à bien couper vos micros pendant les présentations pour éviter les bruits parasites



Nous vous invitons à utiliser le chat pour poser vos questions, un temps dédié aux questions – réponses sera prévu après chaque présentation

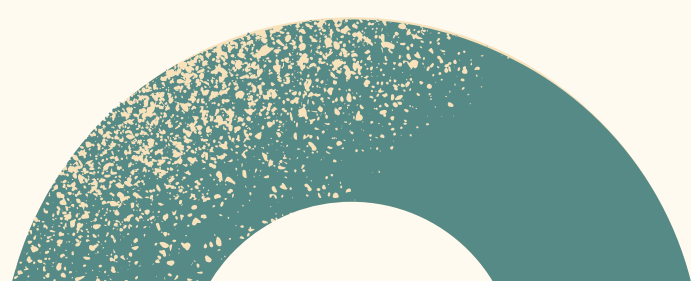


Le webinar est enregistré et sera ensuite mis à disposition sur le site de Terres en villes

Hector FUCHS

Ingénieur ISARA alternant à la Métropole Aix Marseille
Provence entre 2022 et 2025

**Comparaison des modalités
d'évaluation dans les PAT de niveau 2**



PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE SUR L'ÉVALUATION DES PAT

HECTOR FUCHS

SOMMAIRE

1. LA MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE
2. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE
 - a) Les typologies
 - b) Les variables
3. LES OUTILS SUR L'ÉVALUATION DU PAT
 - a) Le tableau de bord
 - b) Le guide méthodologique
 - c) Le projet d'observatoire
4. L'EXEMPLE DES HALLES DE LA BARASSE
5. CONCLUSION

1. LA MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Contexte de l'apprentissage Hector FUCHS

- Arrivée à la Métropole Aix Marseille Provence en septembre 2022
- Diplôme d'ingénieur agronome
- Apprenti chargé de mission évaluation du PAT
- Etude sur l'évaluation des PAT :

Quels sont les critères de succès d'une évaluation d'un PAT ?

Quels sont les critères de succès d'une évaluation d'un PAT ?

L'objectif

- Améliorer les outils du PAT
- Proposer des pistes de réflexion pour d'autres PAT sur l'évaluation

Le point fort

- Des entretiens auprès de 24 animateurs de PAT

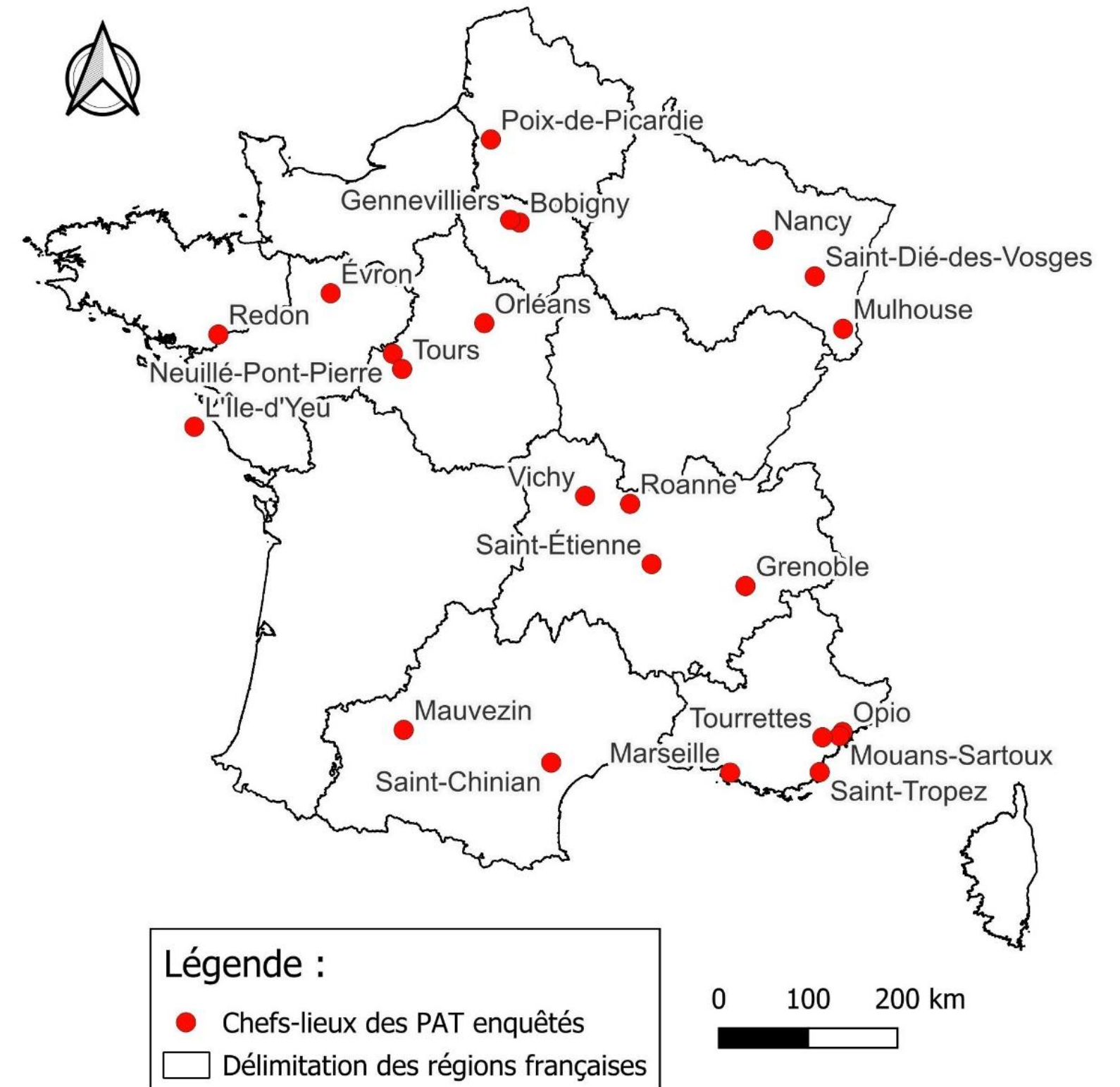
L'entretien est structuré en 4 parties

- La structure du PAT, l'évaluation menée, les objectifs et l'analyse de l'évaluation

La méthode de l'étude

La réalisation d'entretiens

- 24 entretiens auprès d'animateurs de PAT
- Echantillon de 50 PAT selon trois critères :
 - PAT niveau 2 depuis au moins 4 ans
 - PAT avec un 2ème plan d'action
 - PAT déclarant une évaluation



La méthode de l'étude

L'analyse

L'analyse statistique

- Réalisation de trois analyses en composantes principales (ACP)
- Mise en parallèle avec des pourcentages

L'analyse qualitative

- Utilisation des verbatims pour appuyer les analyses statistiques
- Étude des entretiens complémentaires

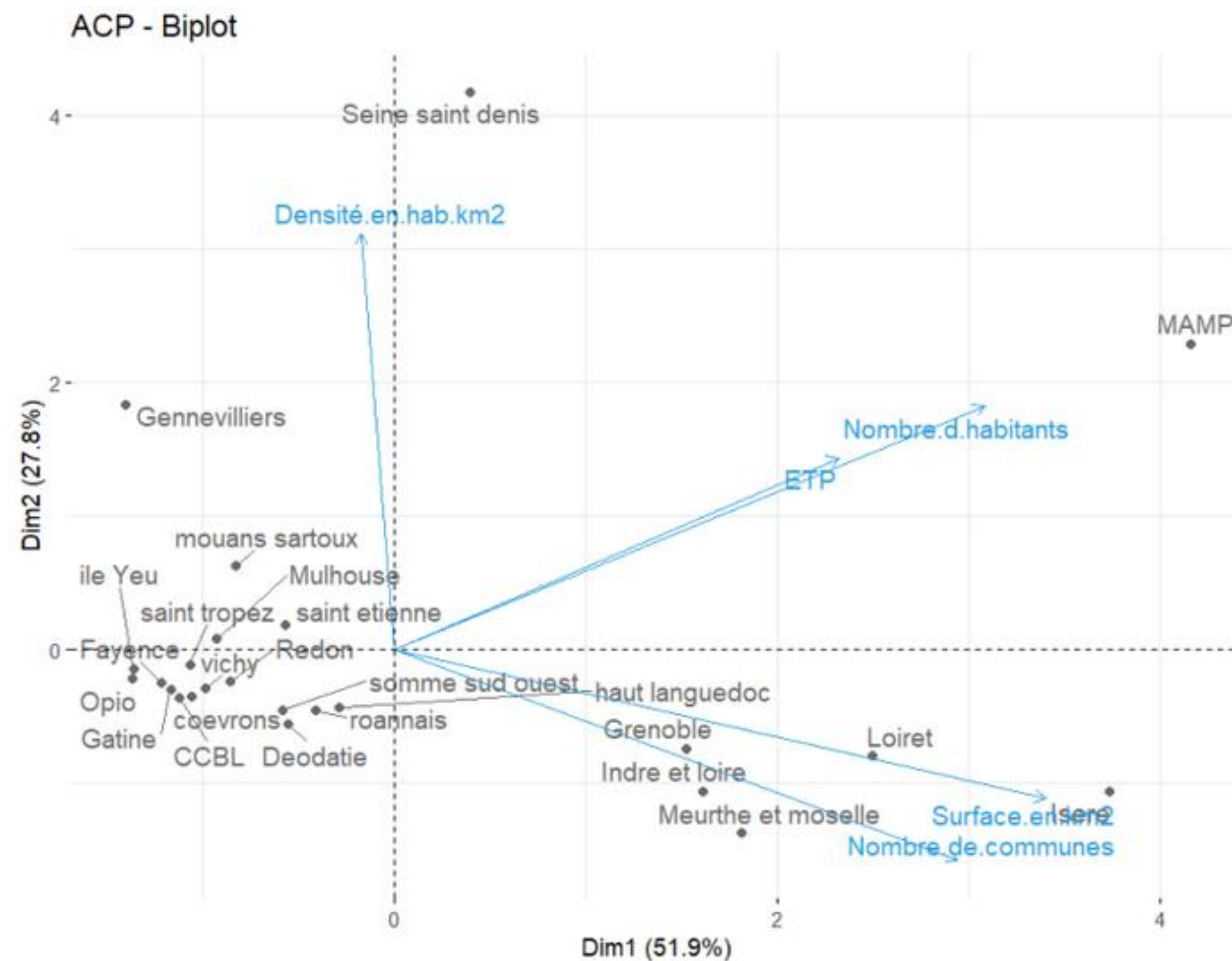
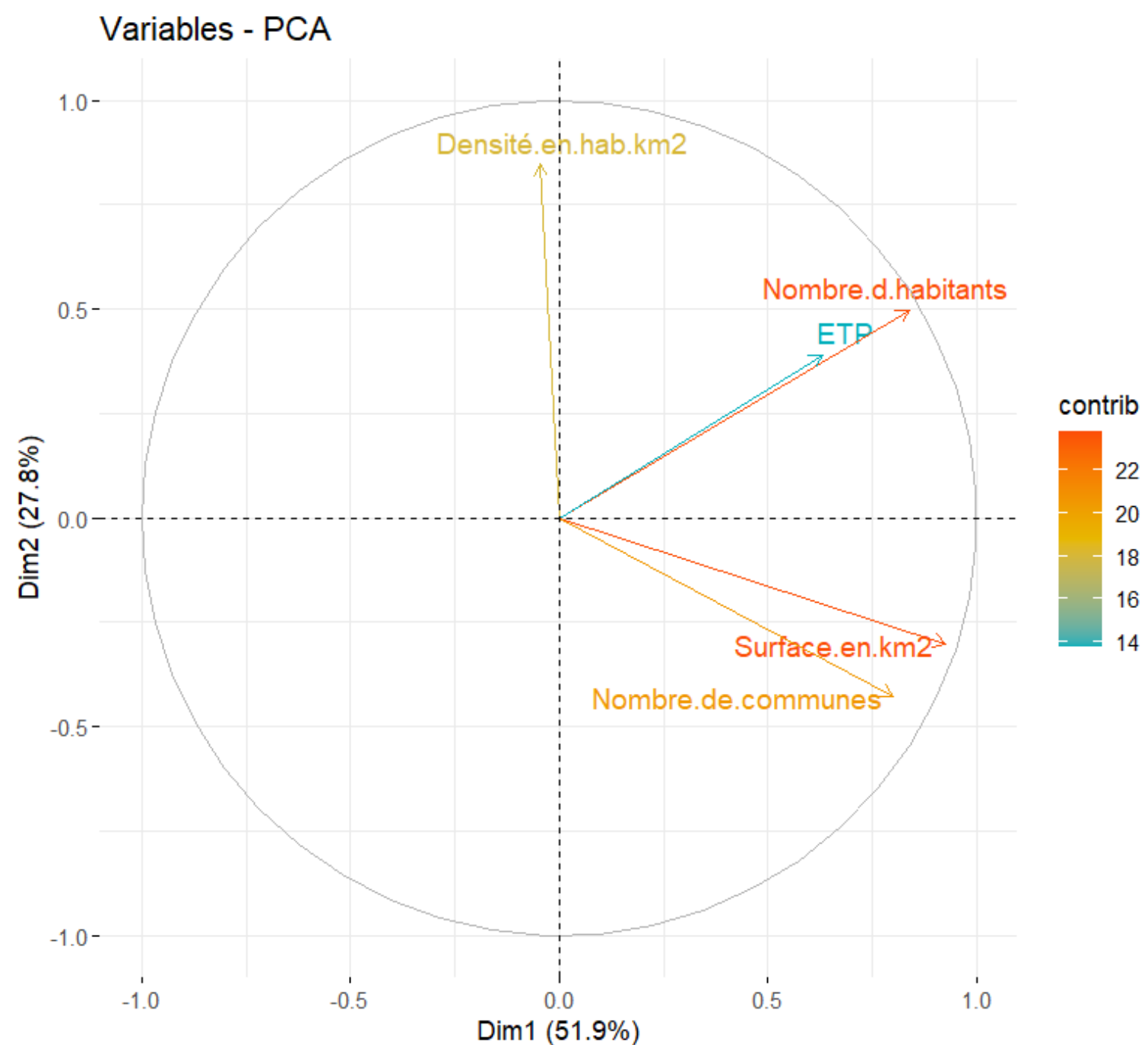
L'analyse par points

- Permet de juger de l'avancement des projets
- Prends en compte les étapes réalisées par les PAT

2. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

a) LES TYPOLOGIES

ACP sur la structure des PAT



ACP sur l'évaluation des PAT

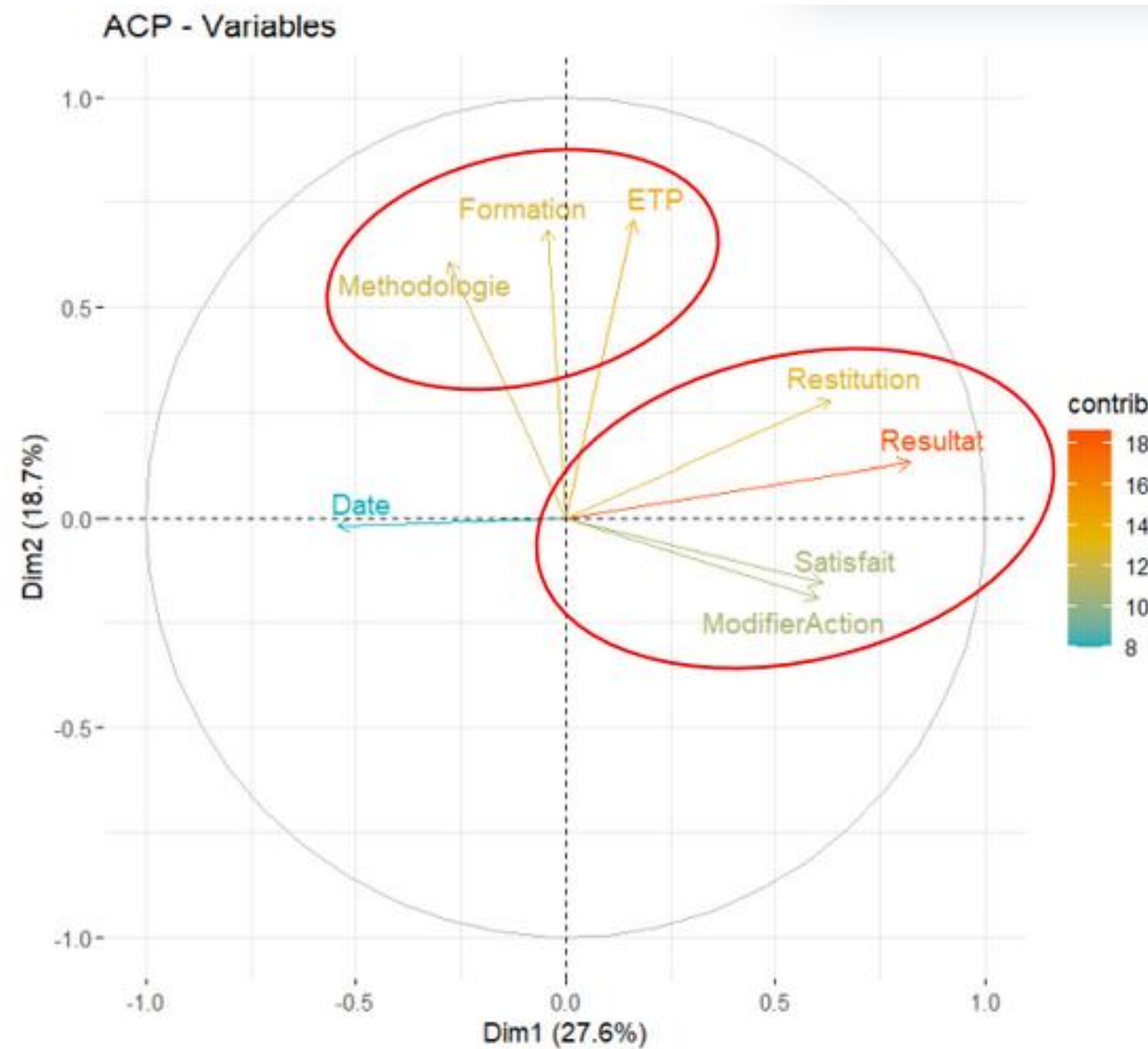


Figure 16 : Graphique des variables de l'ACP évaluation, Hector FUCHS, 2025

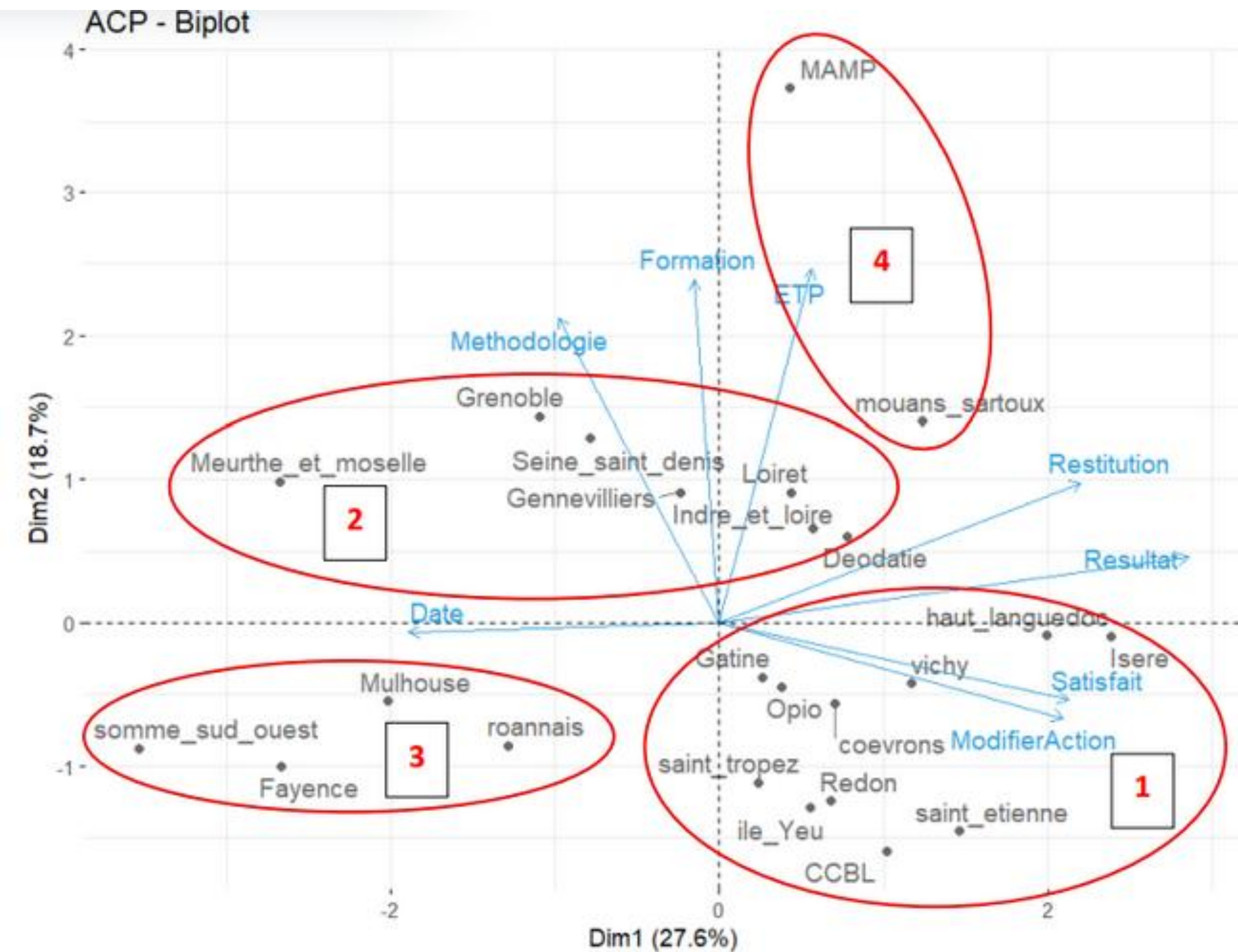
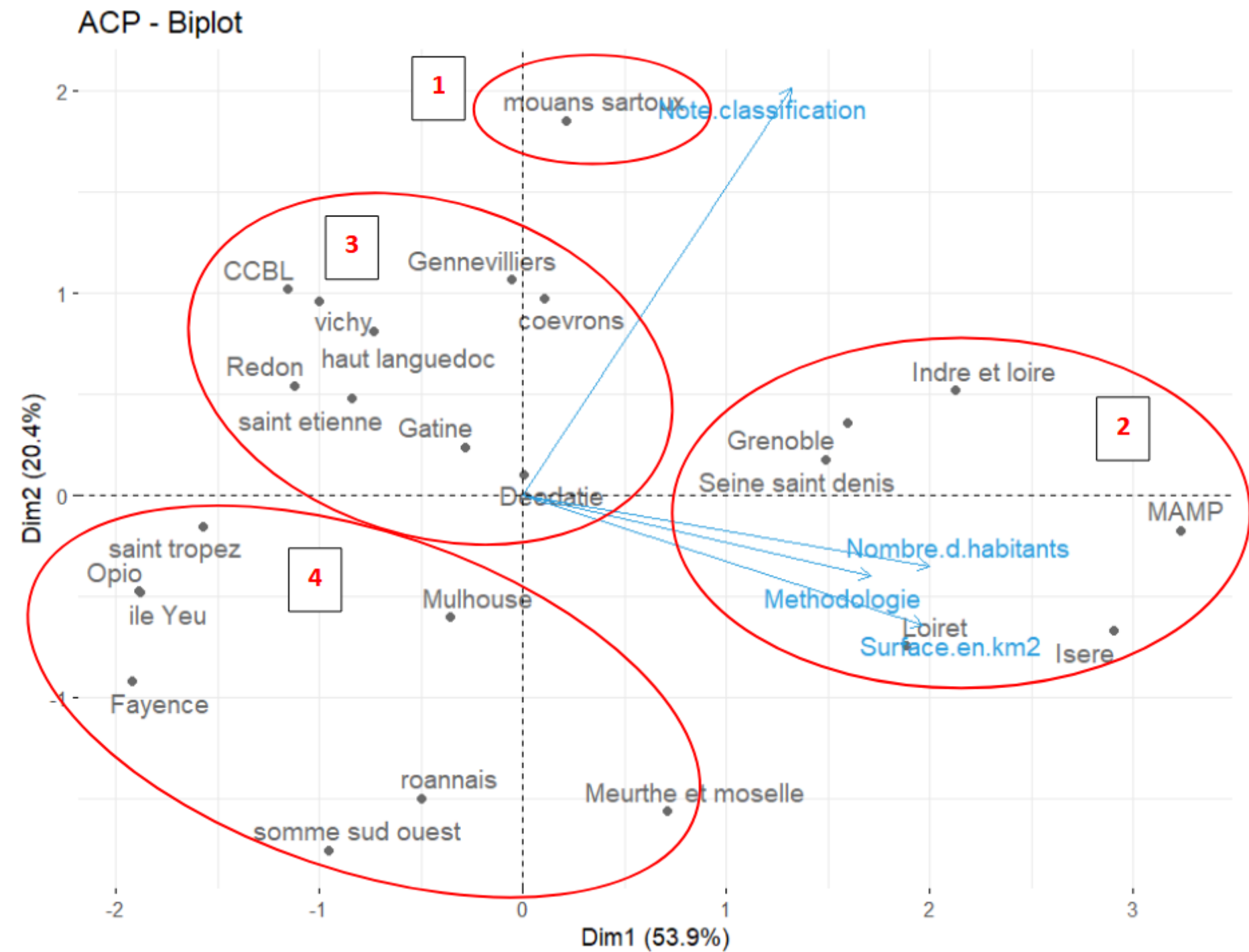
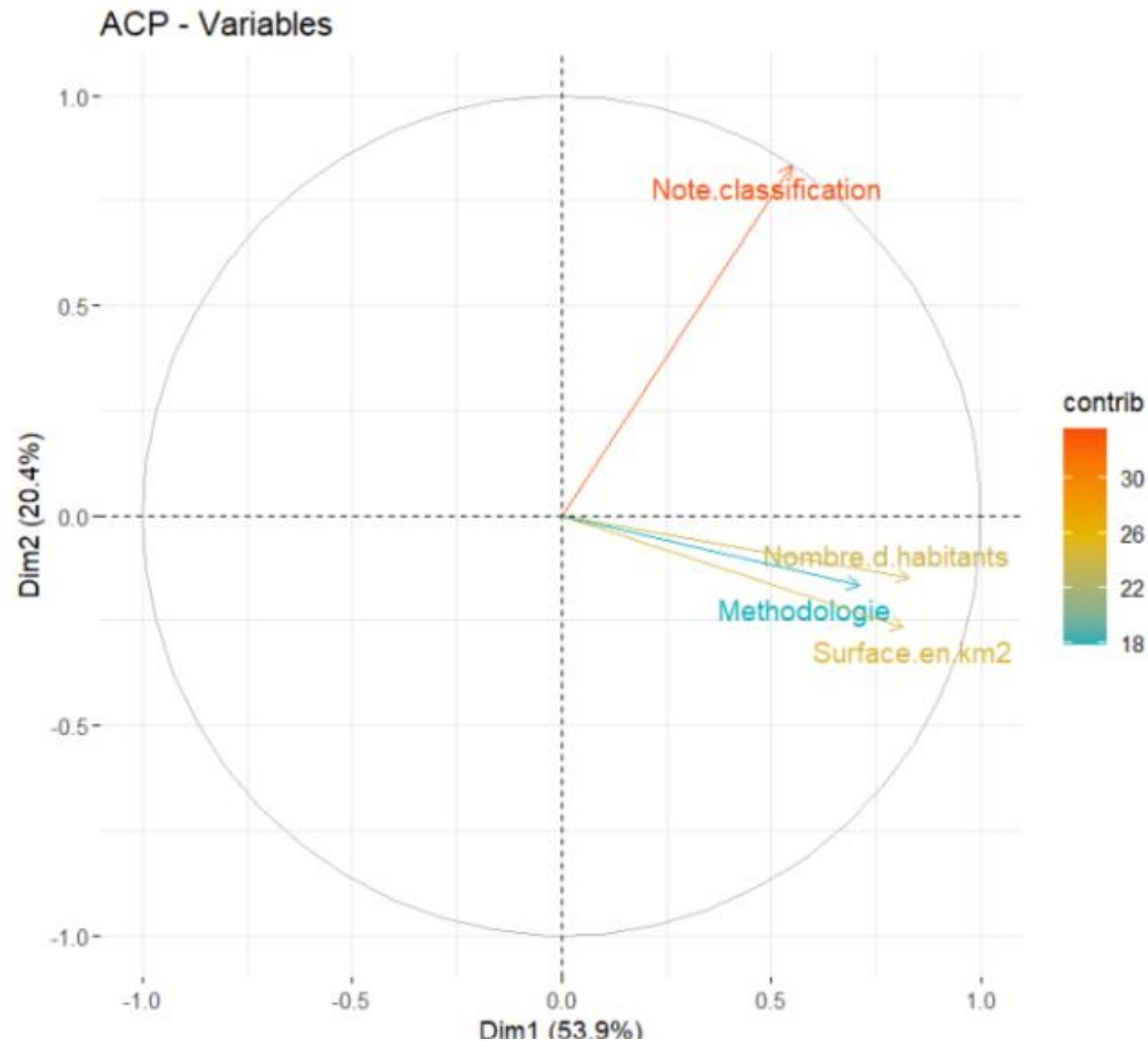


Figure 17 : Graphique combinés de l'ACP évaluation, Hector FUCHS, 2025

ACP sur la structure et l'évaluation



Les 4 groupes

Le PAT de Mouans Sartoux

- Pionnier en la matière
- De nombreuses collaborations scientifiques
- Thèse sur l'analyse du cycle de vie (ACV)

Les PAT ambitieux

- Très bien doté en ETP
- Grandes structures (métropole, département)
- Embryon d'évaluation structurée
- Démarche globale de concertation

Les PAT avec un suivi clair

- Souvent communaux ou intercommunaux
- Souvent 1 ETP sur le projet
- Porteur du projet expérimenté
- Sujet porté politiquement
- Tableau de suivi clair

Les PAT plus en difficulté sur l'évaluation

- Souvent 1 ETP sur le projet
- Porteur de projet moins expérimenté
- Sujet peu porté politiquement
- Suivi plus dispersé

b) LES VARIABLES

Les 7 variables qui influencent positivement l'évaluation

- PAT avec une personne dédiée à l'évaluation
- PAT avec au moins 2 ETP
- PAT structurellement plus organisé
- Commande politique
- animateur expérimenté sur la démarche
- Appétence pour la démarche
- Ancienneté sur la thématique

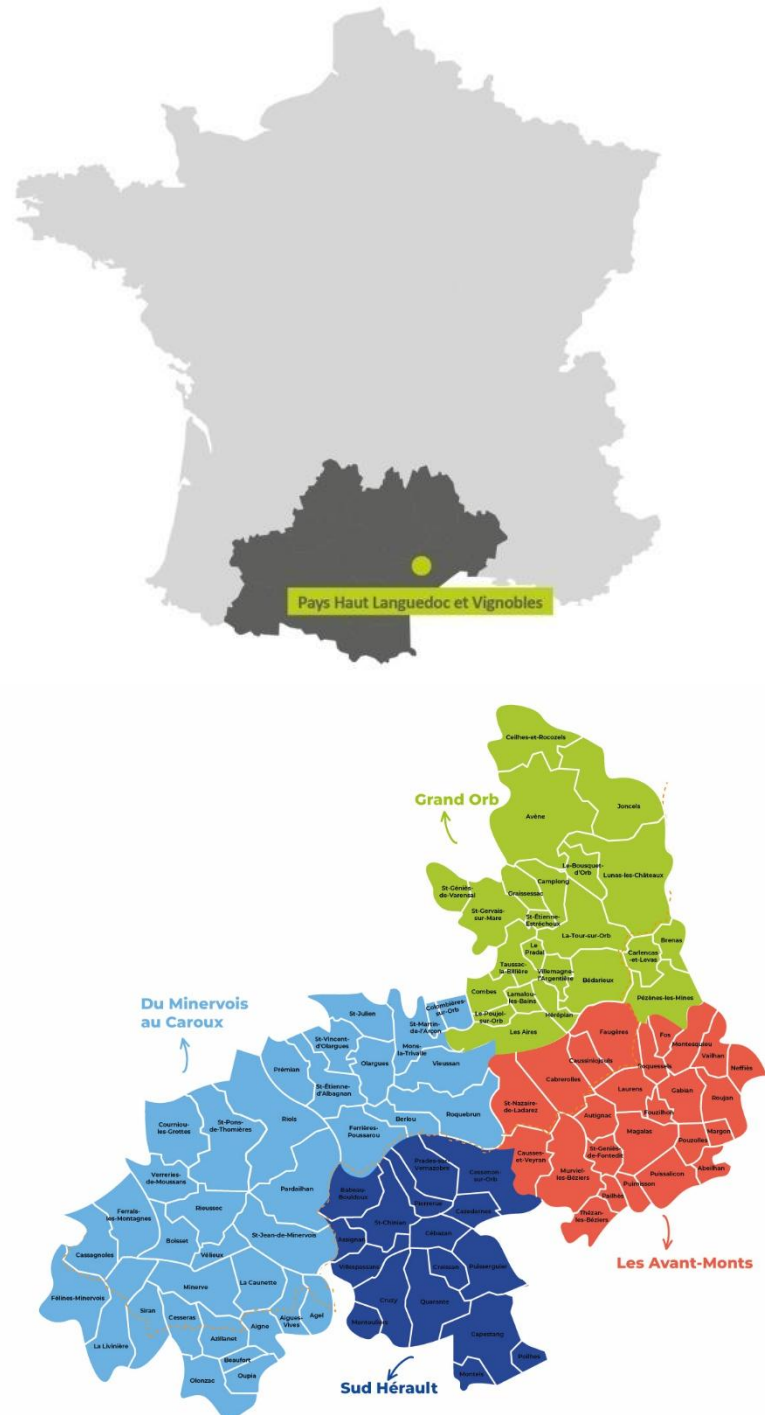
Laurence TKACZUK

Chargée de mission Economie

Co-Animatrice Projet Alimentaire Territorial

**PAT du Pays Haut Languedoc et
Vignobles**

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles



Un territoire profondément rural - Ouest Hérault :

- 101 Communes regroupées en 4 EPCI,
- 80 200 habitants (Insee 2021),
- Un territoire de 1 912 km²,
- 44 798 hectares de SAU dont 8 396 en Bio
- 1909 exploitations agricoles dirigées par 2 129 agriculteurs dont 544 cotisants solidaires
- 349 exploitations en Bio
- 176 commerces alimentaires

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Une démarche Alimentaire Territoriale débutée en 2009

L'évaluation au cœur du dispositif, une consigne des élus

« Aller très vite dans l'opérationnelle »

Reconnaissance PAT 1 - 2019

Reconnaissance PAT 2 - 2023

PAT 2 Adaptation 2024 – Prorogation

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Politique alimentaire de territoire - Évaluation de base

Etude et analyse du territoire : 2007- 2011

Expérimentation : 2011 – 2015

- > Demande des élus « entrer en phase opérationnelle »
- > Evaluation qualitatif quantitatif

Actions 2017 – 2020

- > Action réalisée **CLIKETIK** et en place au moment opportun - COVID
- > Evaluation grand public – reconnaissance des élus

2019 Reconnaissance PAT niveau 1

2020 AAP France Relance – conventionnement avec 13 partenaires

- > Amplitude des actions - reconnaissance du PAT

2022 Evaluation du PAT1 avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs

- > Accompagnement INRAE à l'évaluation et la prospective
- > **Diagnostic territorial T0 en interne**

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Zoom CLIKETIK

<https://www.cliketik.fr/?PagePrincipale>

Une action issue de l'enquête consommateur (2010-11) : « Comment se nourrit-on? » et la consultation des citoyens de l'alimentation (producteurs, transformateurs, commerçants, consommateurs,... (2012-2015)

-> Tous avaient des besoins

-> Création d'une plateforme WIKI (participative) pour identifier les acteurs (2017) :

Une recherche par productions
 par commerces
 par marchés de plein vent
 par producteurs

<https://agriculture.gouv.fr/cliketik-la-carte-des-circuits-courts-du-pays-du-haut-languedoc-au-coeur-de-la-crise-du-covid-19>

-> A ce jour, un observatoire, en temps réel - un lien pour tous.

-> Une implication forte pour l'actualisation de la donnée et rencontre des acteurs (3/4 temps à l'année) .

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

2023

-> Reconnaissance PAT niveau 2

2024 Mise en conformité du PAT

-> **Diagnostic Territorial T1 en interne**

-> Critères d'évaluation SNANC à définir avec la difficulté d'indiquer les fichiers sources à l'évaluation

-> Renouvellement reconnaissance 2

Des élus très engagés sur le suivi des actions du PAT. Ils ne veulent plus d'étude mais que des actions opérationnelles mais parallèlement difficilement mobilisables pour contribuer. Les contributions attendues doivent venir des partenaires, des bénéficiaires, des acteurs du territoire ...

2025 Candidature à AMI Draaf – Adème Evaluation

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
L'accès au foncier et la relocalisation de l'agriculture nourricière	Reconquérir et réhabiliter le foncier et les friches agricoles
	Accompagner à la reprise et contribuer à l'installation pour renforcer les productions locales
	Soutenir le développement d'une agriculture vivrière en autoproduction
	Développer l'activité agropastorale
Le développement et le renforcement de la logistique et des circuits de proximité collectifs, pour un meilleur fonctionnement du système alimentaire local	Développer la logistique de proximité (Soutien à la transformation, au conditionnement, au transport et au stockage à vocation collective)
	Soutenir les pratiques en restauration collective
	Développer des lieux collaboratifs et innovants dans le domaine agricole et nourricier
La commercialisation et la promotion des productions locales	Soutenir la création, la diversification et le développement de points de vente des produits locaux / Maintenir, créer et développer des commerces alimentaires de proximité
	Requalifier et animer les marchés de producteurs et de plein vent
	Accompagner le développement et/ou la modernisation de lieux de restauration ou cafés valorisant les productions locales
	Valoriser les productions locales (animer et communiquer)
La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous	Sensibiliser, éduquer et animer pour une consommation locale et qualitative
	Lutter contre la précarité alimentaire
	Manger, bouger et rester en bonne santé
Vers une alimentation respectueuse de nos ressources et adaptée aux changements climatiques	Accompagner les changements de pratiques agricoles
	Contribuer au développement d'une agriculture biologique
	Accompagner l'adaptation au changement, face au dérèglement climatique, en matière d'alimentation

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Contact :

Laurence TKACZUK – 06 82 58 33 23

Laurence.tkaczuk@payshlv.com

Diagnostic territorial T0

<https://www.payshlv.com/wp-content/uploads/2024/09/2022-Diagnostic-agricole-et-alimentaire-T0.pdf>

Diagnostic territorial T1

<https://www.payshlv.com/wp-content/uploads/2025/01/2024-Diagnostic-agricole-et-alimentaire-PAT-HLV-T1.pdf>



Hector FUCHS

Ex-Chargé de mission structuration des données et de
l'évaluation du PAT

Laure GAILLARD

Cheffe de service alimentation durable

Barthélémy DE CANSON

Chargé de missions Circuits courts

**PAT de la Métropole d'Aix
Marseille Provence et du Pays
d'Arles**

LES OUTILS DE LA MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DEMARCHE EVALUATIVE

Métropole Aix Marseille Provence

- Initiée en 2022, historiquement « Syalinnov »
- 20 000€ consacré à l'évaluation
- Choix du recrutement d'un alternant

Démarche évaluative des projets DAAD

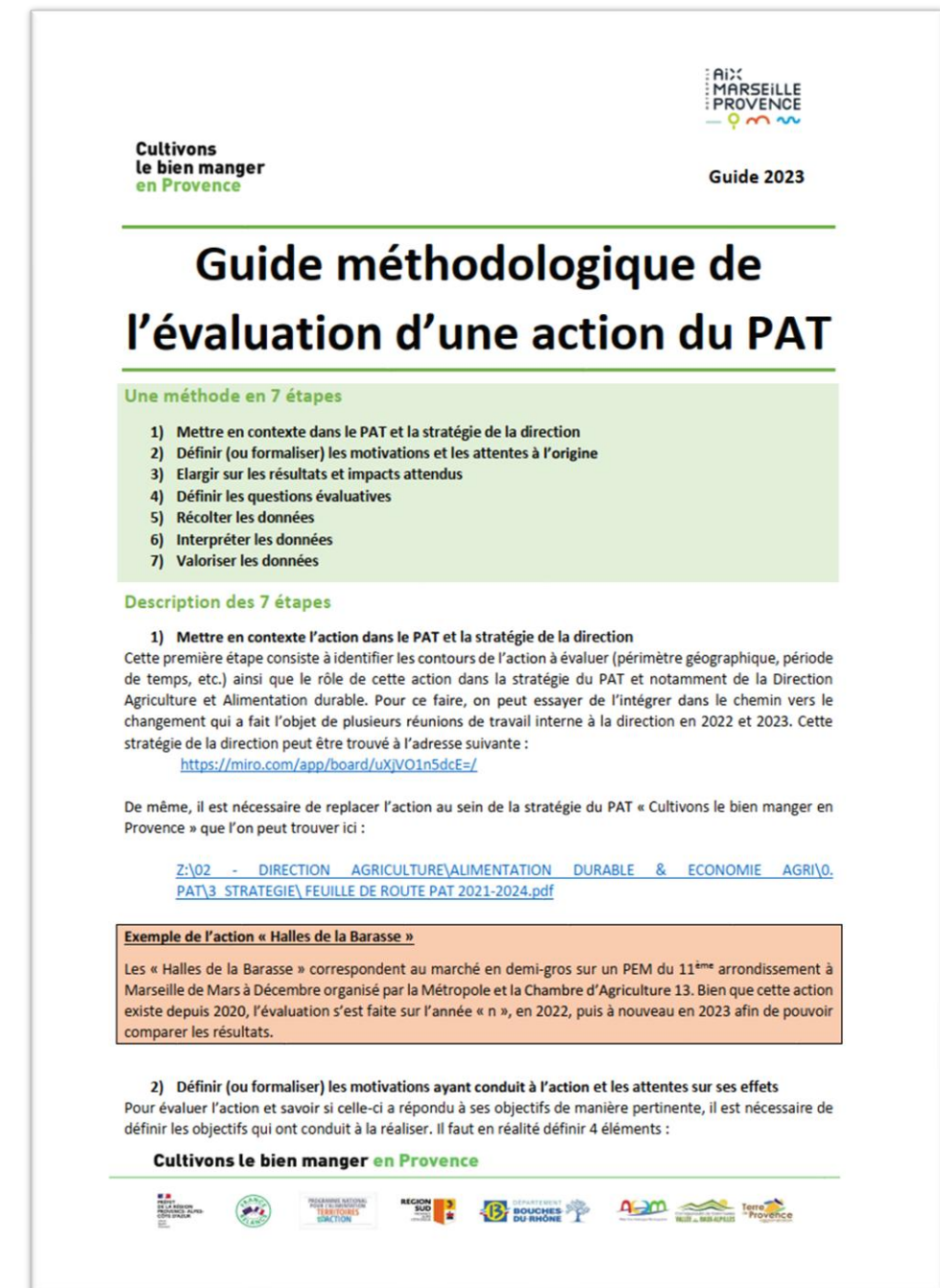
Tableau de bord de la direction

- Evolution des résultats annuels
- Analyse des répartitions budgétaires et ETP

Evaluation détaillée d'une action

- Résultats précis
- Pistes d'améliorations

----->



a) TABLEAU DE BORD

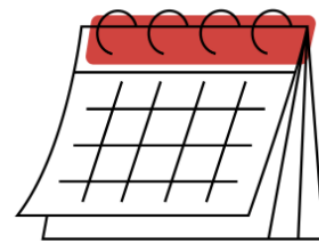
TABLEAU DE BORD

Méthodologie de construction

La commande :

- Mettre en place des indicateurs pour suivre les actions de la direction
- Centraliser les données essentielles pour la rédaction de notes et de rapports d'activités

Historique



- Carte mentale de la direction à l'aide de la méthodologie Syalinnov

Objectif



- Recenser les actions menées par la direction pour en extraire les indicateurs clefs

Fréquence
d'actualisation



- Deux fois par an pour les agents
 - Janvier pour les éléments internes
 - Septembre pour les subventions

Les thématiques

1. Préservation du foncier agricole
2. Installation et reconquête des friches
3. Parc agricole
4. Gestion de l'eau agricole
5. Soutien aux agriculteurs
6. Commercialisation et filières
7. RHD
 1. RHD métropole
8. Accessibilité et sensibilisation
9. MIN
10. Gouvernance
11. Valorisation patrimoine agricole

- Aide

- Indicateurs globaux

- Analyse des subventions 2023 et 2024

Le tableau de bord – Organisation des feuilles

A	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R			
Actions	ETP	Date de la dernière actualisation de la donnée	Indicateurs en 2023												
Labellisation eau agricole / agriculteurs urbains		20/02/2024	Nombre de contrats signés hors MSA	0											
Mise en place du Forage Cuges-les-Pins			Volume annuel utilisé (estimation?)												
Suivi étude besoins en eau de Cassis - CA 13			Rendu étude besoins en eau futurs										Ateliers changement climatique		
Etude STEP REUT enjeux agricoles			Nbre d'étude											Volume substitué	
Modernisation du réseau d'irrigation			Nombre d'hectares irrigués										Coût des travaux		Volume économisé
Extension du réseau d'irrigation			Nombre d'hectares irrigués		Coût des travaux		Nombre d'agriculteurs								
Territoires accompagnés pour une meilleure efficience de l'eau agricole (potentiellement à venir : Cassis, Cuges, ASAMIA etc.)			Nombre de territoires concernés												
Accompagner agriculteur dans le pilotage de leur irrigation			Montant de la subvention	15 000,00	Nombre d'agriculteurs accompagnés		Nombre de jours d'accompagnement		Nombre d'analyses climatiques mises à disposition		Nombre d'outils de mesure déployés sur le territoire (stations météo, sondes)				
Création de bulletins agro pédo climatiques			Montant de la subvention		Nombre d'analyses climatiques mises à disposition										
Soutien aux ASA			Montant de la subvention	5 000,00	Nombre de réunions stratégiques		Nombre de jours d'accompagnement								
Entretien Des Réseaux De L'asa Du Canal De Peyrolle			Montant de la subvention	34 200,00	Perte d'eau d'une année sur l'autre sur le canal		Fréquence de la maintenance et réparation		Investissement sur la mise en place des capteurs		Montant des investissements/travaux				
Fonctionnement ASA du canal de craponne			Montant de la subvention	7 500,00	Perte d'eau d'une année sur l'autre sur le canal		Fréquence de la maintenance et réparation		Satisfaction des agriculteurs						
Fonctionnement ASA du canal du moulin			Montant de la subvention	6 500,00	Perte d'eau d'une année sur l'autre sur le canal		Fréquence de la maintenance et réparation		Satisfaction des agriculteurs						
			Les indicateurs clefs	Avant 2023	2023	2024	2025	Consolidé							
			Nombre d'hectares irrigués												
			Coût des travaux												
			Volume substitué												
			Volume économisé												
			Nombre d'agriculteurs												
			Les ETP												
			Montant des subventions de la thématique		68 200,00	78 200,00									
			Montant budget propre												

Indicateurs globaux en 2024

2024



Nombre d'agriculteurs installés

4

Nombre d'agriculteurs accompagnés (conseil installation, débouchés locaux, etc.)

81



Volume (tonne) de produits locaux écoulés (marchés)

750

« La Métropole a agit en interne »

Chiffre d'affaires des agriculteurs grâce aux actions (marchés)



3 032 000 €



Nombre d'hectares mis en protection

1784

Nombre de personnes impactées par les actions (marchés, sensibilisation, rhd, etc.) interne

160 000

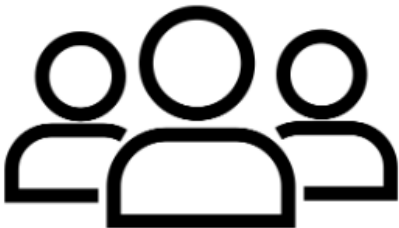


Indicateurs globaux en 2023

2023

Nombre de personnes impactées par les actions (marchés, sensibilisation, rhd, etc.) interne

121 000



« La Métropole a contribué par son soutien financier »



Nombre d'agriculteurs installés

38

Nombre d'agriculteurs accompagnés (conseil installation, débouchés locaux, etc.)

331

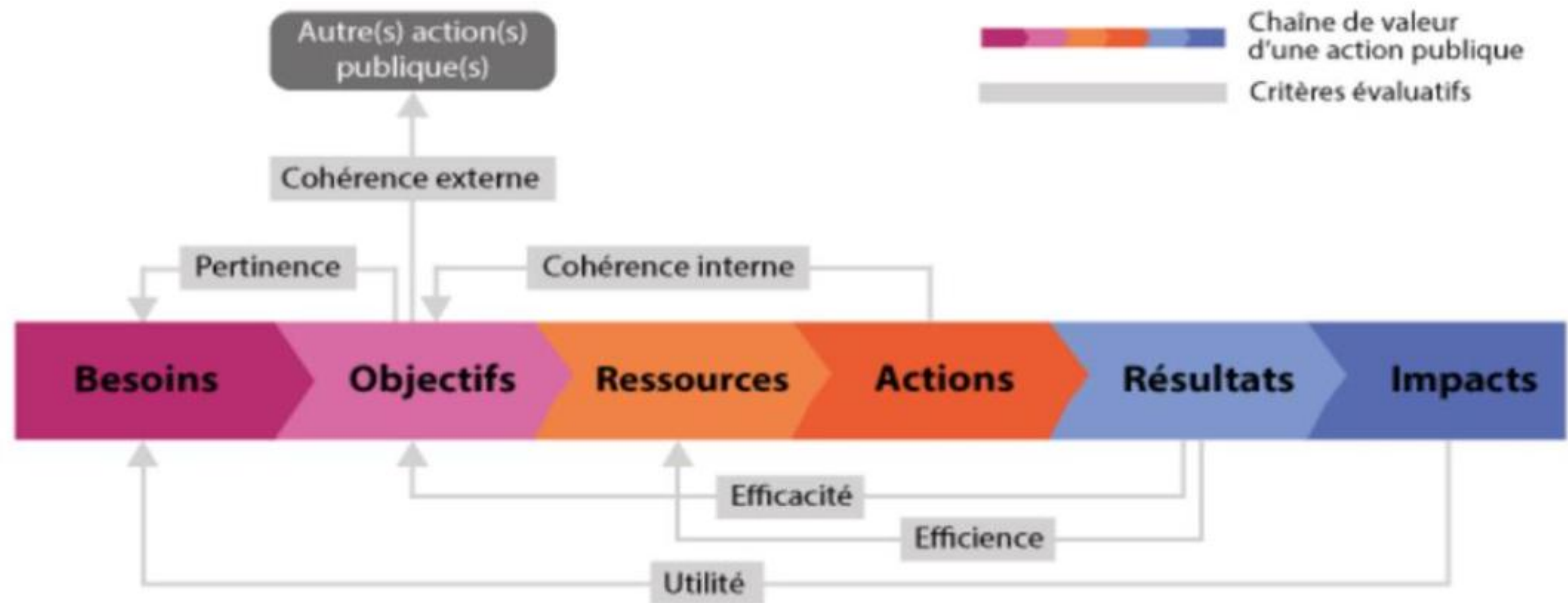


b) GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Guide méthodologique de l'évaluation d'une action du PAT

Une méthode en 7 étapes

- 1) Mettre en contexte dans le PAT et la stratégie de la direction
- 2) Définir (ou formaliser) les motivations et les attentes à l'origine
- 3) Elargir sur les résultats et impacts attendus
- 4) Définir les questions évaluatives
- 5) Récolter les données
- 6) Interpréter les données
- 7) Valoriser les données



c) LE PROJET D'OBSERVATOIRE DU TERRITOIRE

L'observatoire du territoire

L'évaluation de nos actions fait remonter un besoin :

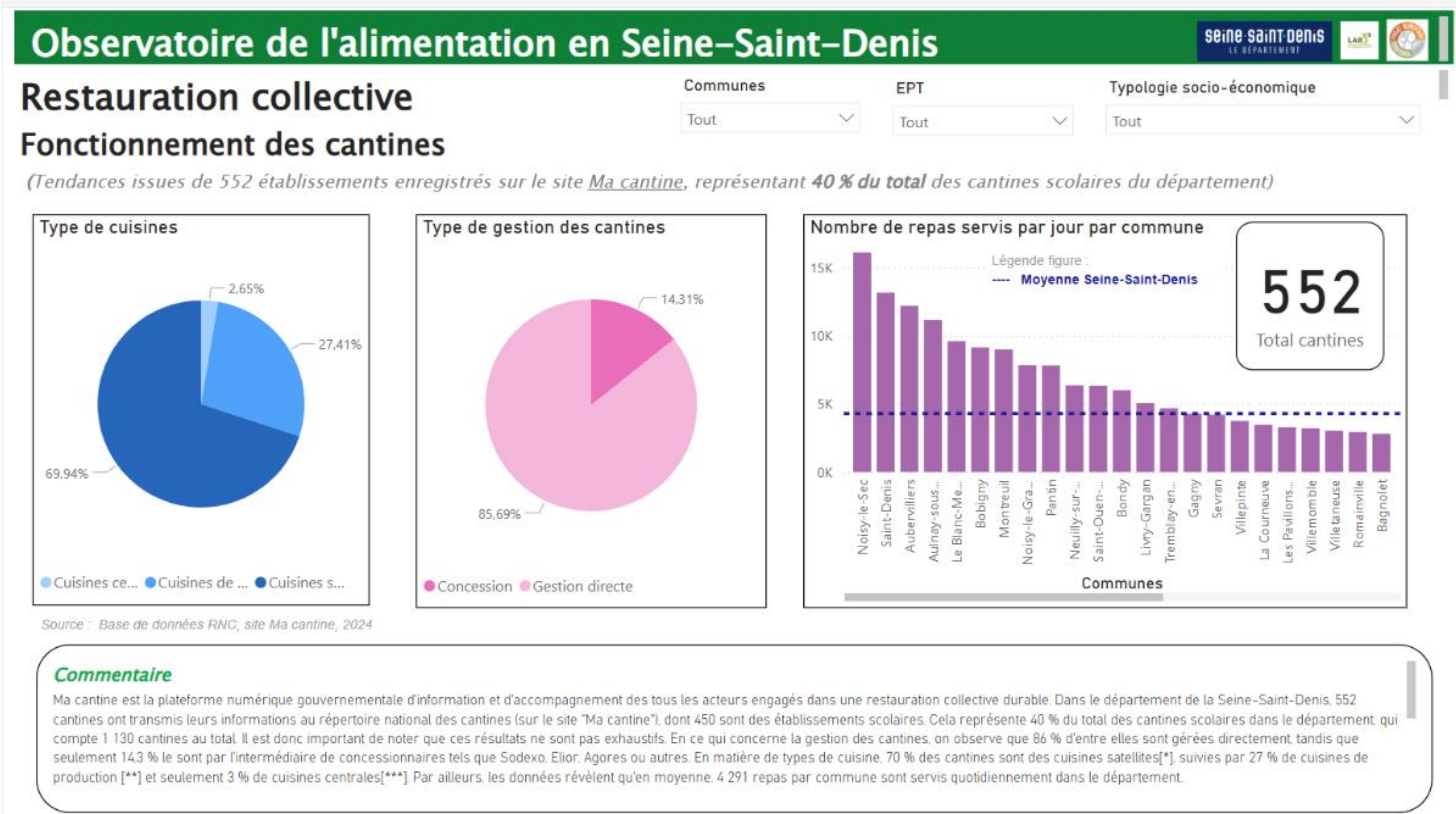
Comment nos actions s'intègrent-elle dans l'ensemble des politiques publiques locales ?

Celles-ci sont-elles efficaces pour faire évoluer le système alimentaire ?

Quelle est l'évolution du système alimentaire du 13 ?

Besoin : suivre et mesurer régulièrement la résilience alimentaire du territoire

L'exemple du département de la Seine Saint Denis



4. L'EXEMPLE DES HALLES DE LA BARASSE

Définition du périmètre de l'action évaluée « Halles de la Barasse »

- Coopération Métropole Aix-Marseille-Provence / Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône
- Ouverture en 2020 dans le 11ème arrondissement de Marseille
- Le concept : Un marché de producteurs locaux pouvant vendre en lot pré-pesés des produits frais, de saison, de qualité et à un prix abordable, sur un délai de 2h en fin de journée : fruits et légumes, œufs, fromage, viande, miel, pain, huile d'olive, etc
- Deux publics « bénéficiaires » de l'action : les agriculteurs et les habitants :
 - 350 personnes par jour de marché en termes de fréquentation
 - 20 à 30 agriculteurs par jour de marché

Méthodologie utilisée

1. Recrutement d'une stagiaire en 2023 (plus un premier travail en 2022)
2. Définition des « questions évaluatives » (diapo ci-après)
3. Co-construction d'un questionnaire avec la Chambre d'Agriculture
4. Recueil des données, 125 personnes interrogées dont 28 par enquête directe sur le marché et 97 par un questionnaire diffusé par mail et sur les réseaux sociaux
5. Analyse quantitative des résultats mis en perspective avec l'évaluation de l'année précédente

Que cherche-t-on à évaluer ?

1. La halle permet-elle à des agriculteurs locaux de vendre localement ? A quelle échelle ? La halle permet-elle aux habitants d'acheter des produits locaux ? A quelle échelle ?
Efficacité
2. Ces résultats ont-ils un impact sur le revenu des agriculteurs ? Sur le développement de l'alimentation durable pour les habitants ?
Utilité
3. Les moyens humains et financiers engagés sont-ils pertinents au regards des résultats obtenus ?
Efficience

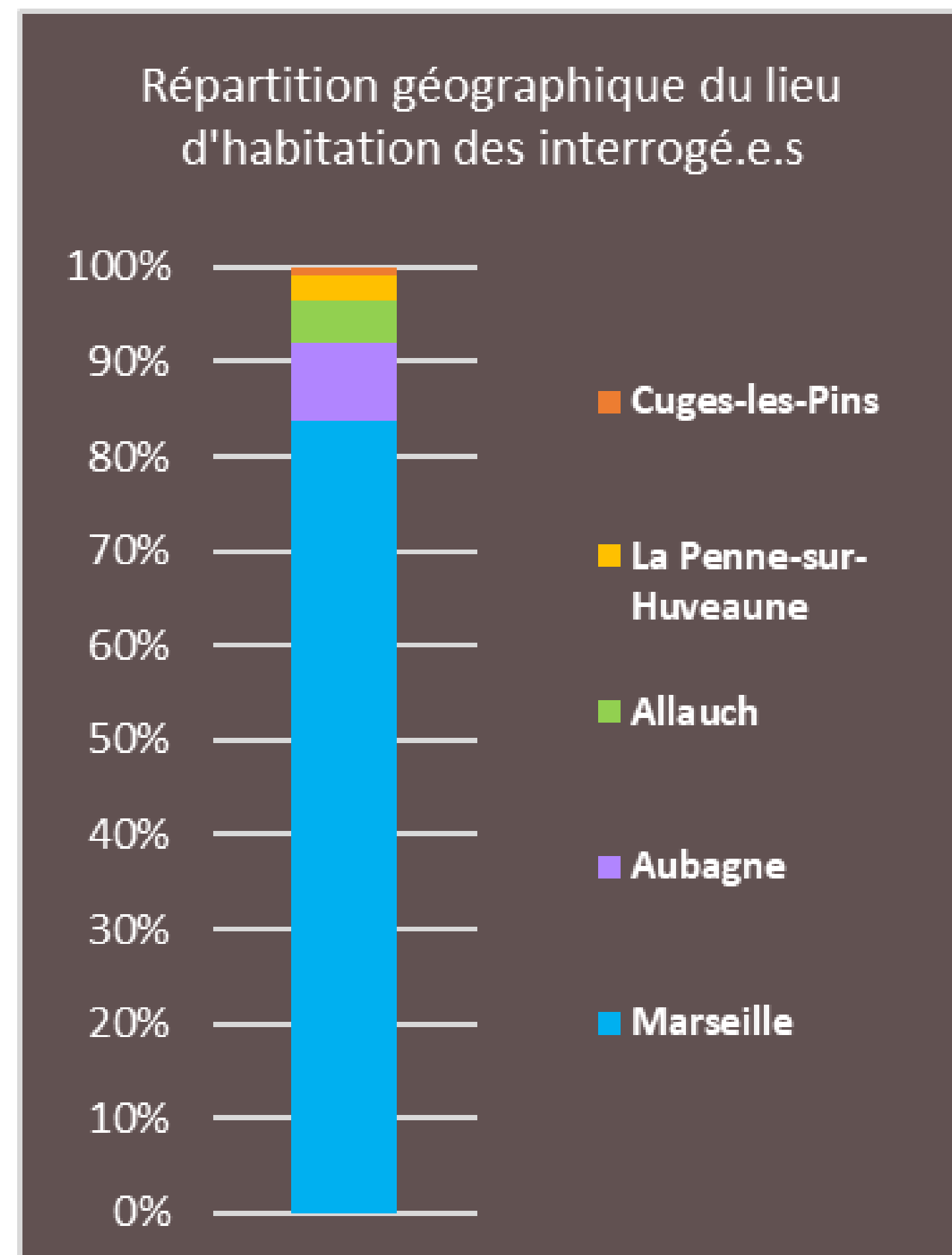
Que cherche-t-on à évaluer ?

1. **La halle permet-elle à des agriculteurs locaux de vendre localement ? A quelle échelle ? La halle permet-elle aux habitants d'acheter des produits locaux ? A quelle échelle ?**
Efficacité
2. Ces résultats ont-ils un impact sur le revenu des agriculteurs ? Sur le développement de l'alimentation durable pour les habitants ?
Utilité
3. Les moyens humains et financiers engagés sont-ils pertinents au regard des résultats obtenus ?
Efficience

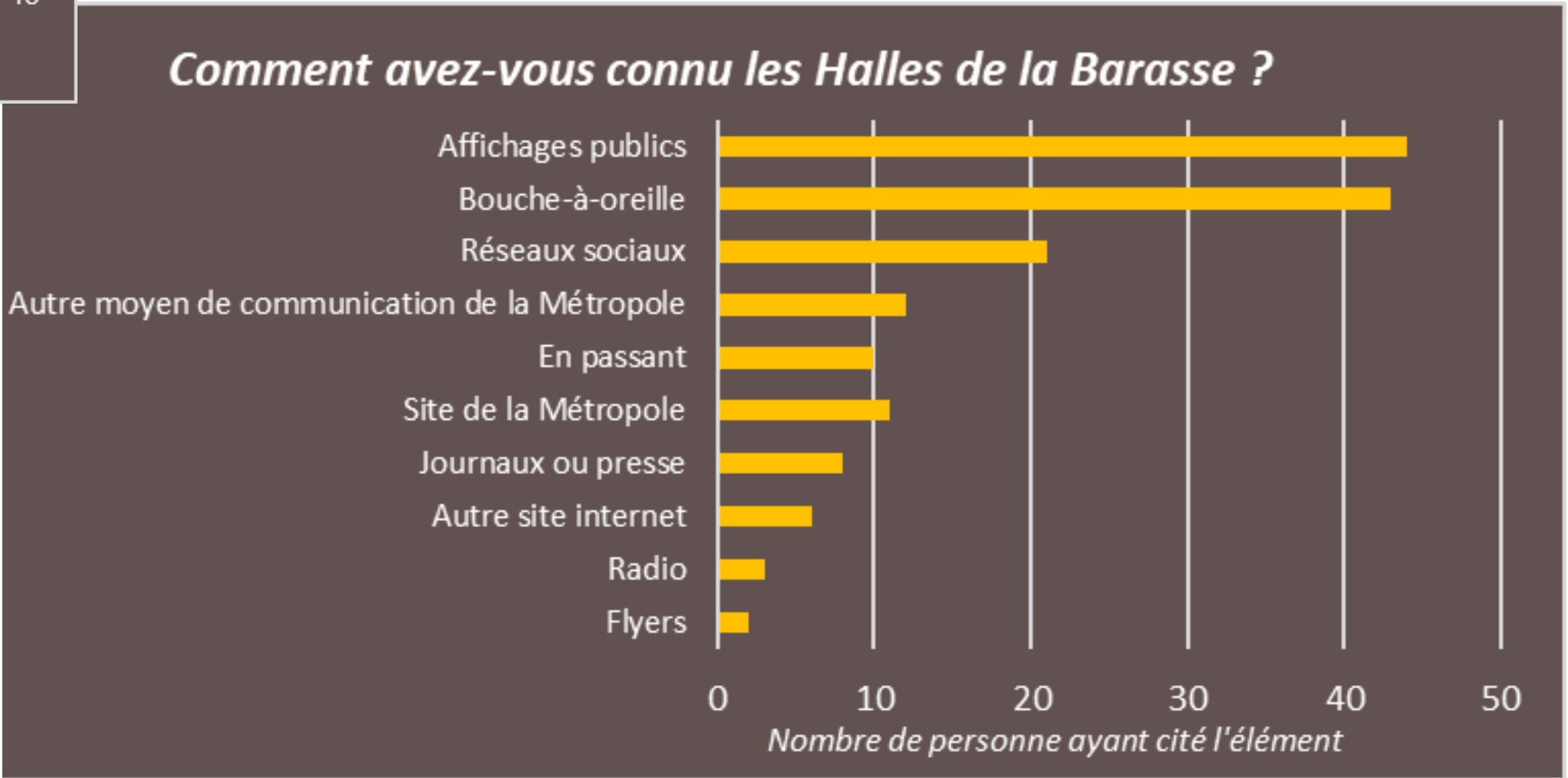
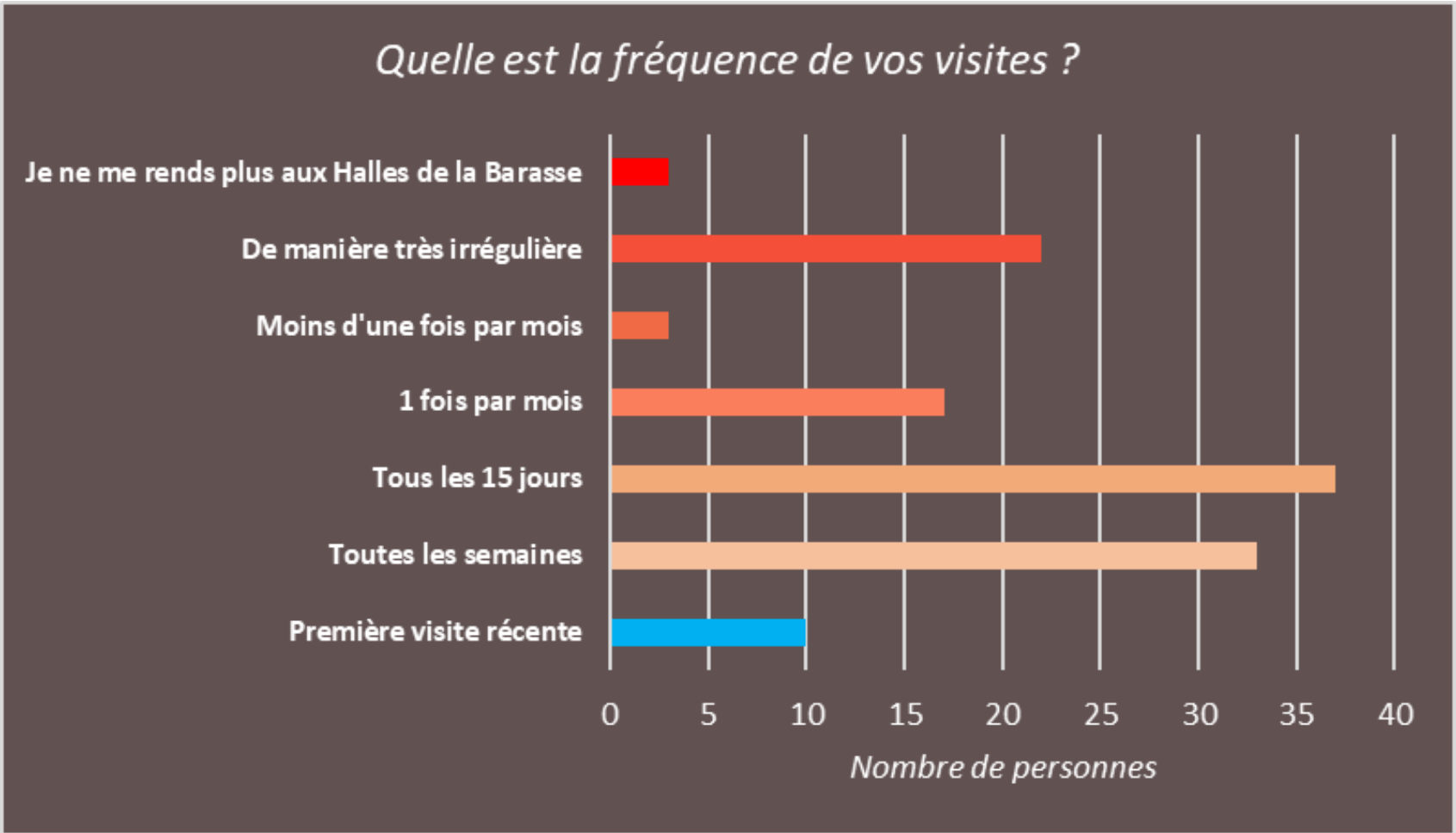
Des consommateurs locaux

80% habitent sur Marseille

Un tiers, 32% habitent dans le 11ème arrondissement, et donc à proximité immédiate des Halles



Des consommateurs réguliers et fidèles

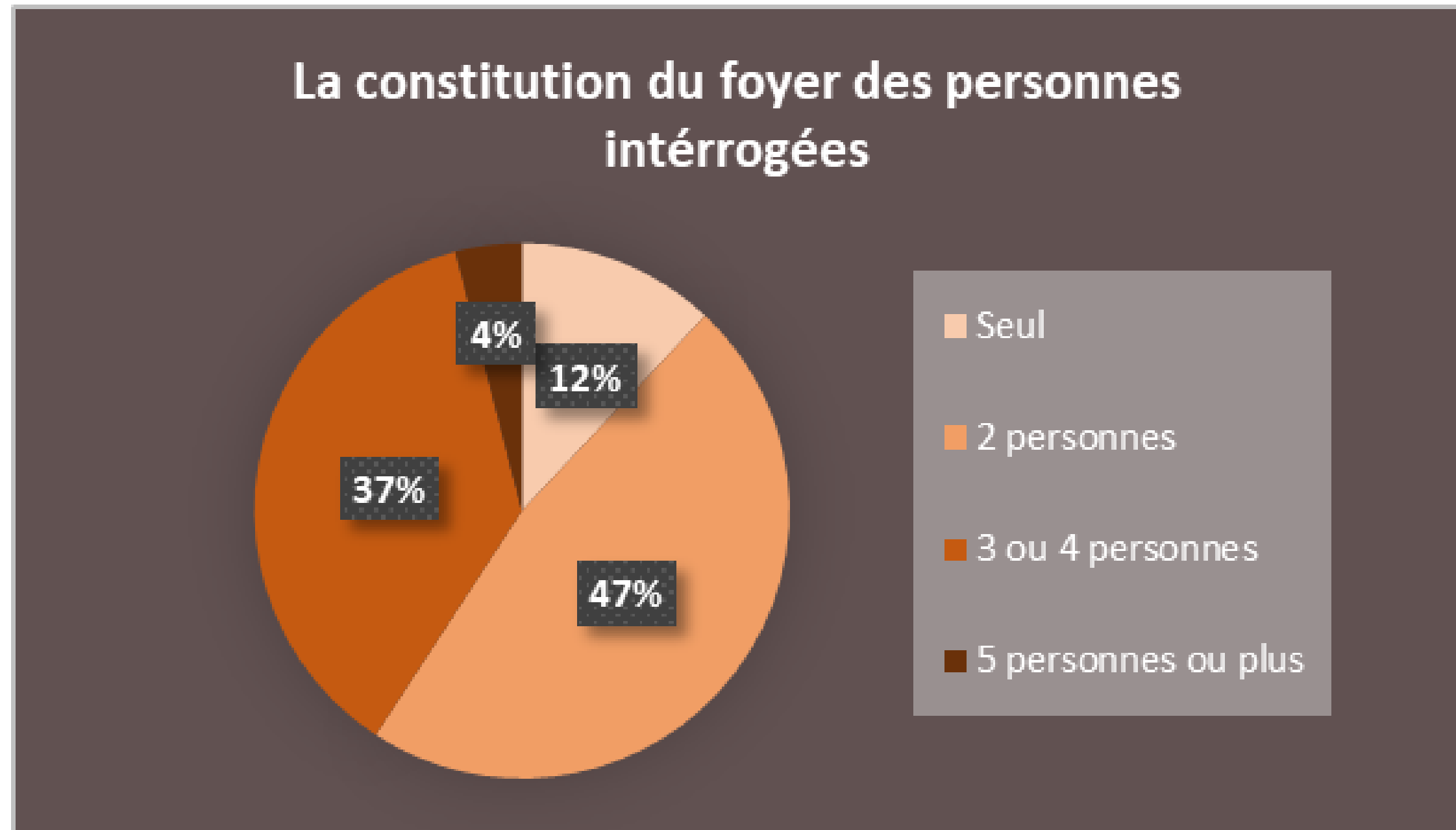


Profil des personnes interrogées

Une majorité d'actifs (68%)

Une moyenne d'âge de 52 ans

- 77% de femmes
- 20% d'hommes



Le profil type à la barasse

?



Femme active de 52 ans
pour 2 à 4 personnes

Habite à Marseille dans le 11^{ème}

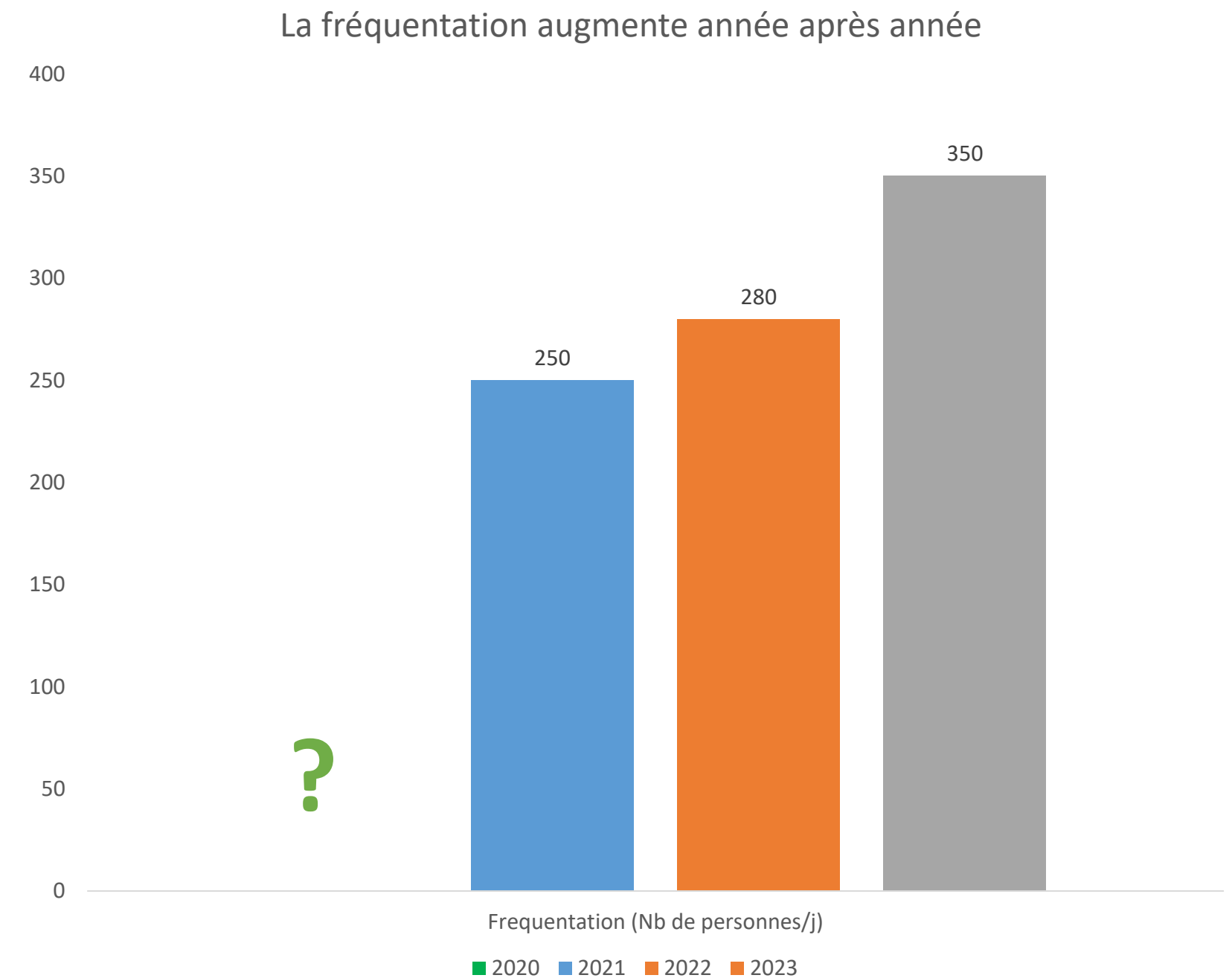
Achat de légumes et de fruits

Achat moyen de 60€

Attirée par :
1. Qualité
2. Local
3. Prix

Des agriculteurs qui vendent des produits locaux

Une efficacité qui augmente car
la fréquentation augmente pour
un coût stable



Que cherche-t-on à évaluer ?

1. La halle permet-elle à des agriculteurs locaux de vendre localement ? A quelle échelle ? La halle permet-elle aux habitants d'acheter des produits locaux ? A quelle échelle ?

Efficacité

2. **Ces résultats ont-ils un impact sur le revenu des agriculteurs ? Sur le développement de l'alimentation durable pour les habitants ?**

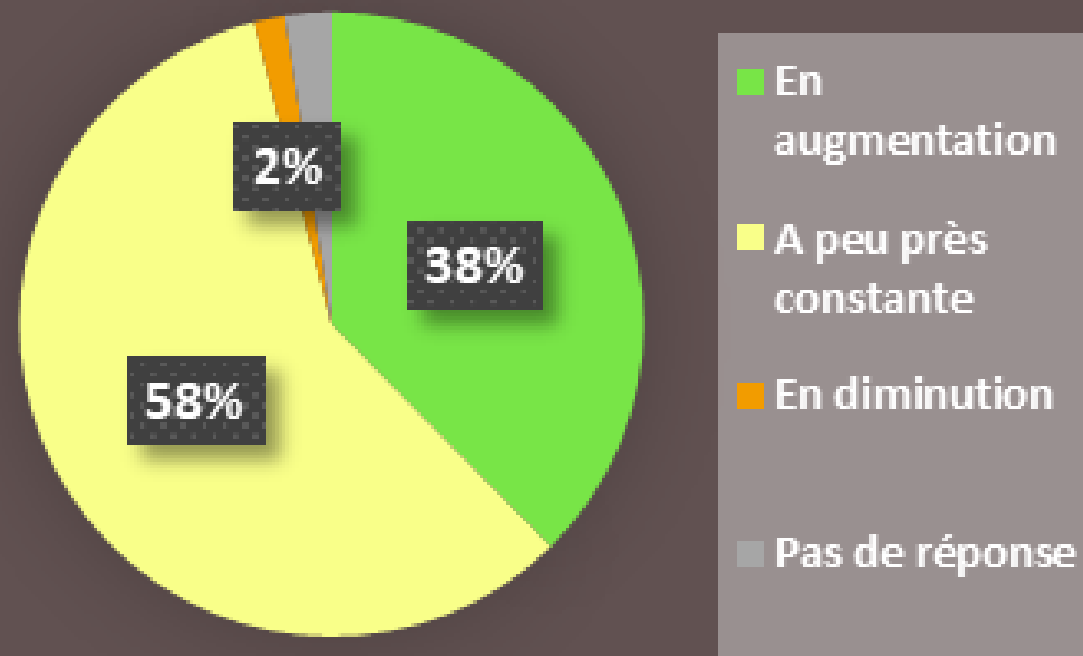
Utilité

3. Les moyens humains et financiers engagés sont-ils pertinents au regard des résultats obtenus ?

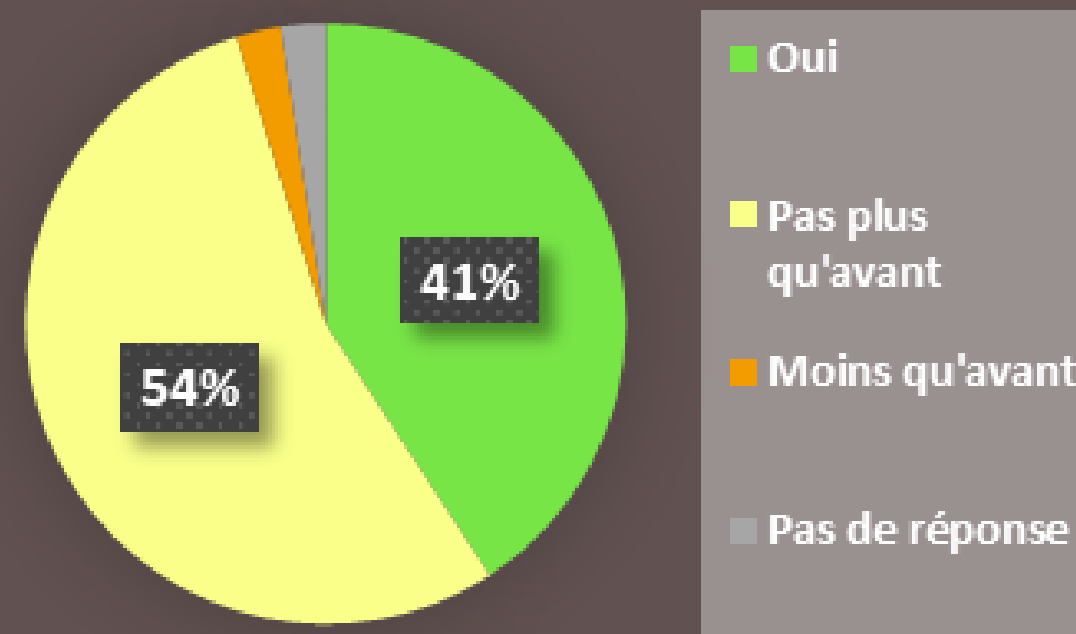
Efficiencia

Influence des Halles de la Barasse sur la connaissance des consommateurs des produits qu'ils consomment

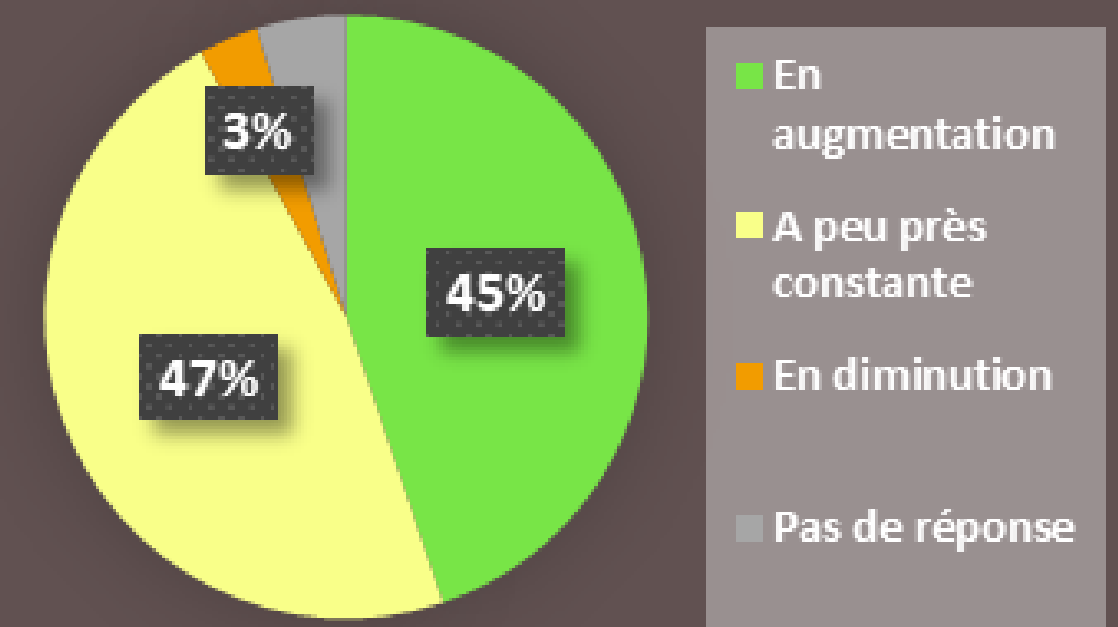
Grâce aux Halles, pensez-vous que votre consommation de fruits et légumes est :



Pensez-vous que grâce aux Halles, votre consommation s'est diversifiée ?



Grâce aux Halles, vous diriez que la part de produits de "qualité" (issus de l'agriculture biologique) dans votre alimentation est :



95% ont l'impression de mieux connaître l'origine de leur alimentation grâce aux halles de la Barasse

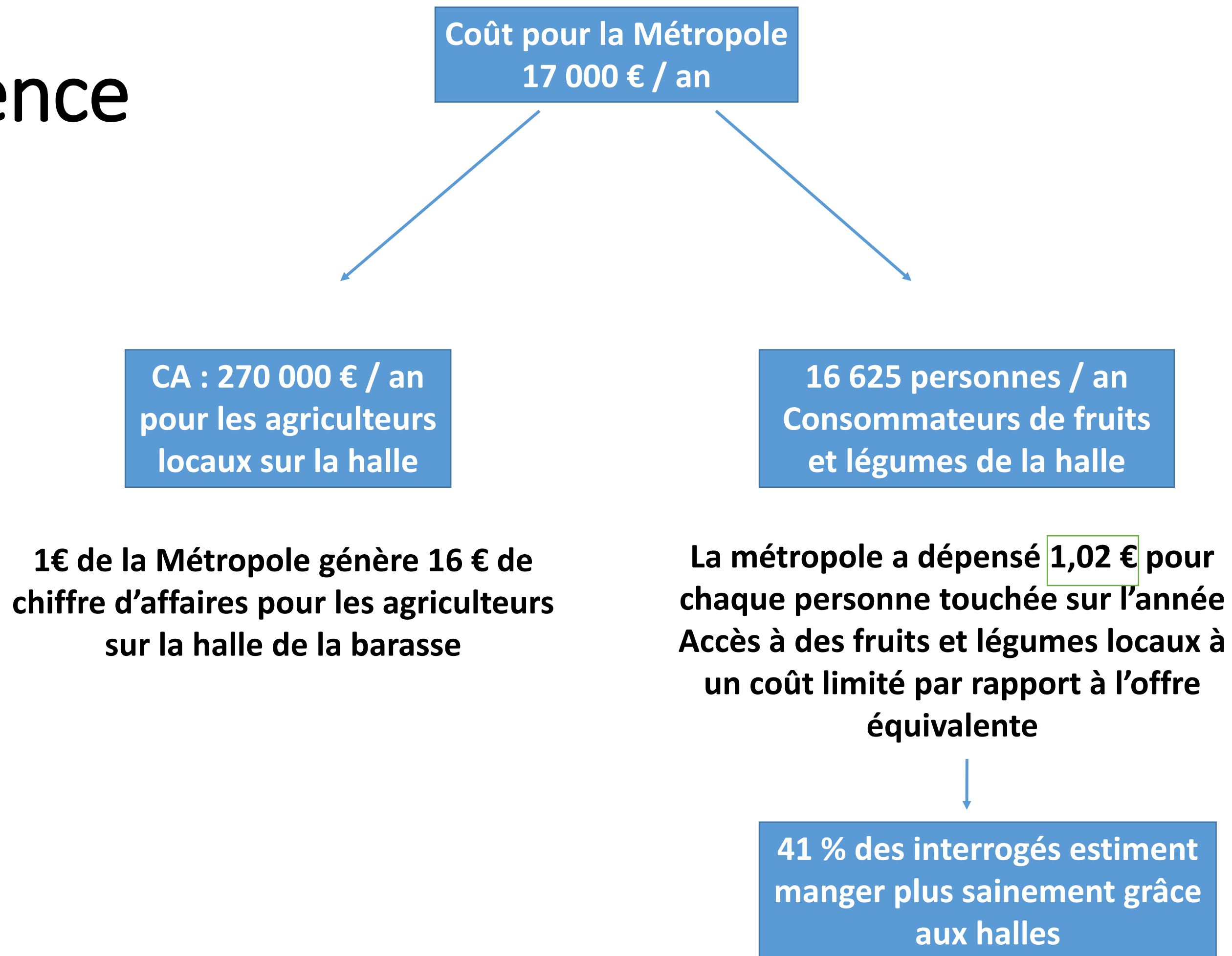
Revenu des agriculteurs

- 7 agriculteurs sur 10 interrogés estiment que les Halles leur permettent de mieux valoriser leurs produits en termes d'image et en termes de revenu grâce à une meilleure marge.
 - Une productrice évoque aussi la possibilité de valoriser des produits hors calibre, ou en volume insuffisant pour constituer des caisses complètes, normalement destinées à des magasins spécialisés
- 3 producteurs sur 10 ont substitué un ancien débouché par les Halles de la Barasse (Marché de Château Gombert et deux autres marchés). **La majorité a ajouté les Halles de la Barasse à ses anciens débouchés** (magasins bio, restaurants, AMAP, marchés, grossistes, collectivités (cuisines), épiceries spécialisées, vente à la ferme, GMS, foires...)
- **8 sur 10 sont satisfait** malgré la charge de travail supplémentaire qu'impliquent les circuits-courts. Ils mettent en avant les avantages du circuit-court (contact avec le client qui permet d'avoir un retour direct sur ses produits, marge plus importante), et ceux de la vente en gros (moins de manipulation, prix fixés à l'avance, gain de temps à la vente).

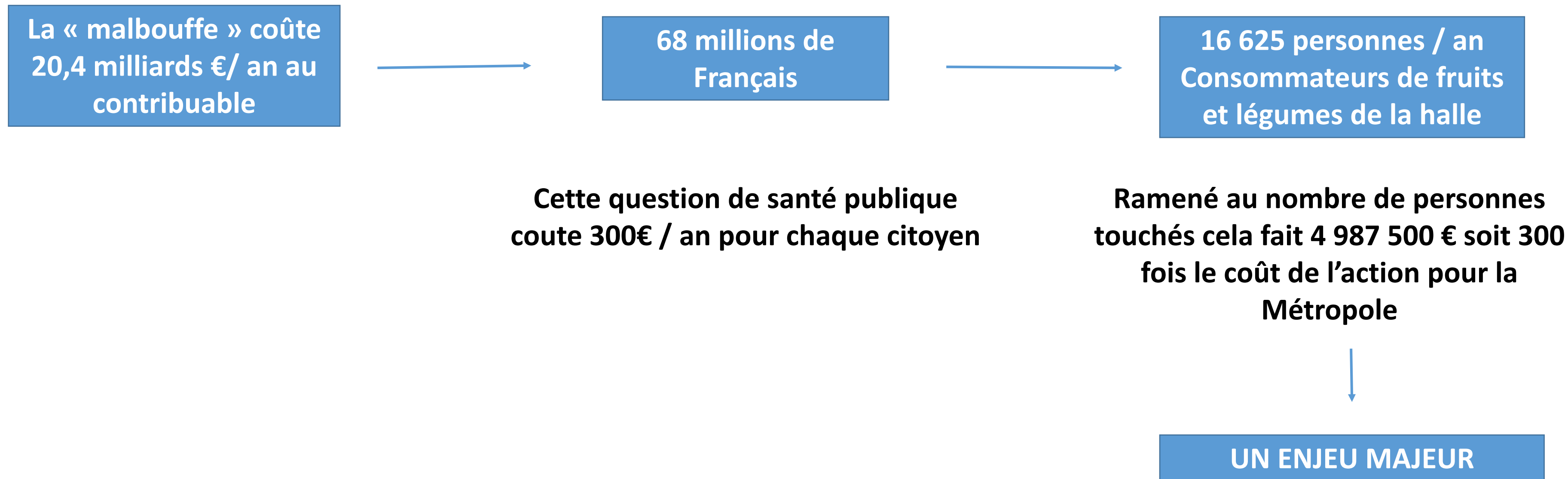
Que cherche-t-on à évaluer ?

1. La halle permet-elle à des agriculteurs locaux de vendre localement ? A quelle échelle ? La halle permet-elle aux habitants d'acheter des produits locaux ? A quelle échelle ?
Efficacité
2. Ces résultats ont-ils un impact sur le revenu des agriculteurs ? Sur le développement de l'alimentation durable pour les habitants ?
Utilité
3. **Les moyens humains et financiers engagés sont-ils pertinents au regard des résultats obtenus ?**
Efficience

Efficiencie



Mise en perspective avec un enjeu de santé publique : Les enjeux de santé liés à l'alimentation



Jacques BRUN

Chargé de mission Agriculture et Projet Alimentaire

PAT du Golfe de Saint Tropez



Le projet Alimentaire du Golfe de Saint-Tropez Evaluer ?





Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Golfe de Saint-Trop



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Golfe de Saint Tropez

- Né en 2018,
- Marqué par une agriculture très spécialisée (viticulture)
- Une agriculture spécialisée et fragilisée par le changement climatique
- Des handicaps à la diversification (absence d'au agricole – prix du foncier – attractivité économique et culturelle de la vigne en Provence)

Une tendance affirmée dès les prémices du PAT :

- dynamiser une agriculture vivrière et alimentaire
- Un projet incarne cette volonté : le Projet Patronne

(Projet Patronne : installation d'un maraicher, d'un éleveur de poules pondeuses et d'un éleveur caprin laitier pour approvisionner les cantines du territoire)

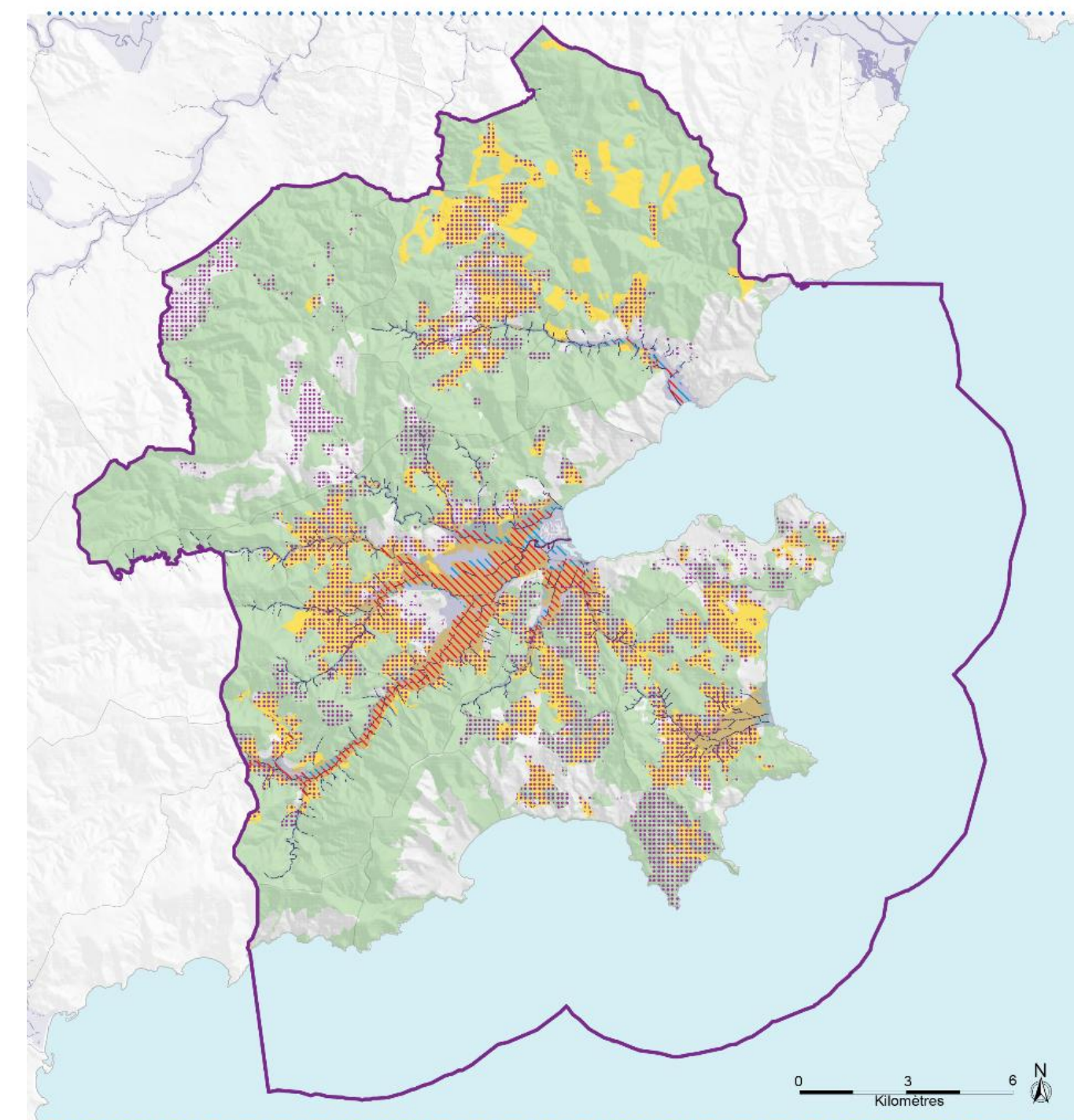


Portrait de l'agriculture dans le Golfe



- Territoire Golfe de St Tropez : 43 000 ha
- Espace Agricole : 10 700 ha
- Espace en AOP: 8 240 ha
- Espace viticole: 4 300 ha
- Espace en friche: 2 750 ha

30 septembre 2025



■ Secteurs classés en Appellation viticole AOC
(Appellation d'Origine Contrôlée)

Documents d'urbanisme
(PLU approuvés, PLU arrêtés et POS)

■ Zone agricole
■ Zone naturelle

PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation)

■ Zone rouge
■ Zone bleue

Atlas des zones inondables

■ Lit mineur
■ Lit moyen, majeur, majeur exceptionnel
et zones de ruissellement



Sources : IGN BD CARTO, INAO, DREAL PACA, PLU/POS

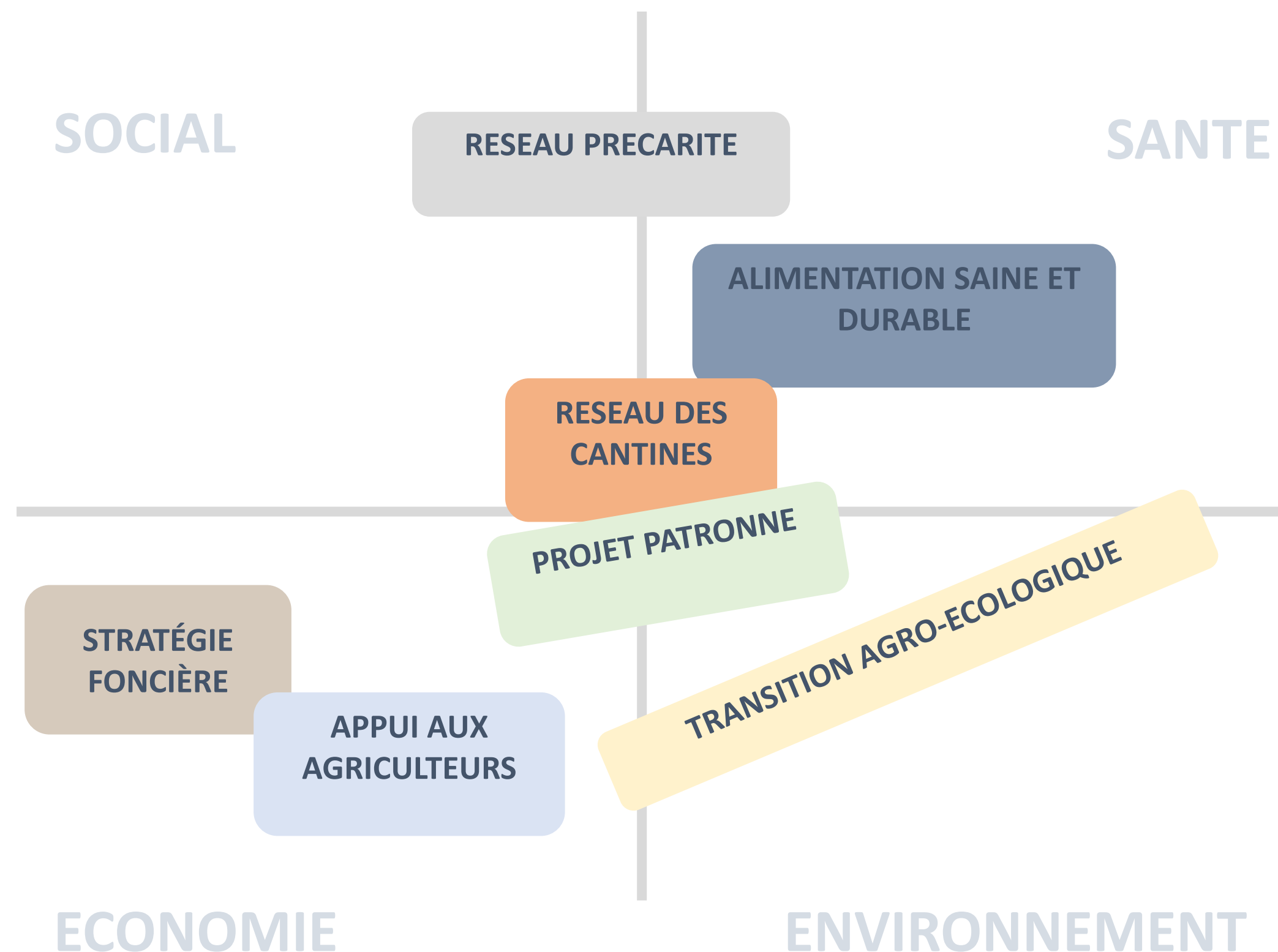


Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Golfe de Saint-Tropez



Fondé sur des outils :

- De regroupement des acteurs à l'échelle du territoire
- D'inter connaissance et de partage
- D'animation
- De veille
- De soutien technique, économique, ...





L'appui des partenaires majeurs – des conventions



audat.var

Appui transversal, à l'élaboration et au suivi du projet



SOCIAL

SANTE



RESEAU PRECARITE



ALIMENTATION SAINE ET DURABLE



RESEAU DES CANTINES

PROJET PATRONNE



TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

STRATÉGIE FONCIÈRE

APPUI AUX AGRICULTEURS



Accompagnement certification
Pratiques agroécologiques



Réflexions autour de l'eau agricole : schéma d'eau brute, REUT...



Accompagnement Installations / transmissions

Appui aux agriculteurs : évolution des pratiques, diversification...



Animation du réseau des producteurs alimentaires du Golfe / coopération



Solutions de transformation / commercialisation pour les producteurs locaux



Co-animation du réseau des PAT du Var



PRA
CIF



Lutte contre le dévoiement en zone agricole



De nombreux autres partenaires sur des actions spécifiques ...



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Golfe de Saint-Tropez - le plan d'actions



Un plan d'actions pour 5 ans, qui s'est étoffé en 2023/2024

Une démarche labellisée depuis 2024 – pour 5 ans

Actions	Sous actions	les 4 Axes du PAT			
		Poids de l'action par rapport à ces enjeux de 1 (impact faible) à 3 (impact fort)			
		Environnement	Santé	Social	Economie
Stratégie foncière intercommunale (en appui des stratégies communales et en déclinaison des compétences de la communauté de communes)	Animation du réseau des référents fonciers à l'échelle intercommunale autour notamment de la convention d'intervention foncière (CIF)	2	2	1	3
	Mise en œuvre du Plan de reconquête agricole autour de 5 espaces à enjeu (et objectif d'une Convention d'Aménagement Rural)				
	Appui à la mobilisation d'outils opérationnels par les communes (mise en valeur des terres incultes, lutte contre l'inculture, appel à candidature...)				
	Interventions foncières intercommunales / risques : pour assoir et faciliter la prévention des risques Interventions foncières intercommunales / alimentation : pour diversifier l'agriculture et relocaliser la production alimentaire				
Appui aux agriculteurs locaux	Accompagnement à l'installation et à la transmission des exploitations	2	1	1	3
	Animation d'un réseau des producteurs alimentaires du Golfe en vue de faciliter les coopérations et l'émergence de projets collectifs				
	Mise en œuvre du POPI				
	Accompagnement à l'évolution qualitative des partiques (certification) et à la diversification (groupes d'échange en viticulture)				
	Solutions transformation/commercialisation pour les agriculteurs locaux (légumeries, emballage des œufs, abattage...)				
Projet intercommunal de la Patronne	Volet travaux	3	3	3	3
	Volet installation des agriculteurs				
	Volet approvisionnement des cantines scolaires				
	Volet fonctionnement : espace test, coordination des activités, suivi impact biodiversité				
	Volet démonstration d'un modèle agricole local et agroécologique				
	Volet éducation agriculture locale et alimentation durable				
Transition du système agro-alimentaire local	Développement de pratiques agroécologiques, visant une réduction des besoins hydriques de l'agriculture locale : variétés, itinéraires techniques...	3	1	1	2
	Déploiement des capacités d'irrigation et optimisation de la ressource en eau : schéma d'eau brute, REUT, retenues collinaires...				
	Une agriculture résiliente et outil de prévention des risques - inondation / érosion ruissellement / incendie de forêt				
	Accompagnement technique pour la mise en œuvre de projets communaux : travaux de reconquêtes de friches, régie maraichères, installation sur du foncier municipal...				
	Articulation et complémentarité avec le PLPMDA et la stratégie biodéchets de la communauté de communes (dont réduction du gaspillage alimentaire des ménages et de la RhD)				
Le réseau des cantines	Animation du réseau des cantines autour d'échanges de bonnes pratiques, de formations mutualisées...	1	2	3	1
	Accompagnement opérationnel de démarches individuelles et/ou collectives en lien avec les objectifs de la loi EGALIM (structuration de commandes en local, commandes groupées, connexion avec des producteurs locaux, gaspillage alimentaire...)				
Animation du réseau des acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Diagnostic de la précarité alimentaire sur le territoire - identification des besoins des bénéficiaires et des capacités du territoire à donner	1	2	3	1
	Animation d'un réseau d'acteurs et de démarches collectives				
	Volet Education alimentaire : alimentation saine et durable				
	Volet Approvisionnements locaux de qualité (ramasses, dons, achat)				
Promotion d'une alimentation saine	Promouvoir une alimentation saine, en partenariat avec le CODES, les professionnels de la santé (CPTS), les communes, la maison sport santé, et le projet de la Patronne	1	3	2	1
	Diagnostic des initiatives locales promouvant une alimentation saine				
	Mettre en avant les tadtions locales et les produits locaux / actions communes à développer avec les acteurs du patrimoine : Art et tradition populaire / Conservatoire du freinet, ...				
Pilotage du PAT	Pilotage politique - les instances de la Communauté de Communes / Pilotage technique de la Communauté de Communes, partenarial avec l'AUDAT, la Chambre d'agriculture et Agribiovar.				



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Golfe de Saint-Tropez



Actions	Indicateurs de résultats	unités	Valeur	Mise à jour Avril 2025	
				Acquis	En chantier
Animation du réseau des référents fonciers à l'échelle intercommunale autour notamment de la convention d'intervention foncière (CIF)	interventions	nombre		La CIF n'a pas pu être signée - pas de réseau des référents foncier - pas d'intervention foncières dans ce cadre - Obtention du financement Emergence : Prévoir une stratégie pour le foncier agricole	Construction d'une stratégie agricole (Emergence) - construction avec les 3 partenaires majeur du PAT (CA83, Agribiovar, AUDAT) - Appropriation politique de la question "foncier agricole"
Mise en œuvre du Plan de reconquête agricole autour de 5 espaces à enjeu (et objectif d'une Convention d'Aménagement Rural)	reconquête parcelles	hectares	10 ha	création Lanza surface 10 ha environ - le PRA est en attente d'un nouveau financement - quelques ventes et locations sur Gassin et Plan de la Tour	Poursuite de l'animation foncière (Emergence)
Appui à la mobilisation d'outils opérationnels par les communes (mise en valeur des terres incultes, lutte contre l'inculture, appel à candidature...)	procédures	nombre		tentative de reconquête des friches - en cours à Gassin - collaboration avec la Commune	Suivi de la progression des friches sur Gassin
Interventions foncières intercommunales / risques : pour assoir et faciliter la prévention des risques	interventions	nombre		Intervention bord de rivière (service cours d'eau) Interventions en périmètre de protection de nappe (Mole et Giscle) Une réflexion formation avec la chambre d'Agriculture du Var en cours pour lutter contre le détournement d'usage des terres	Continuer les formations de lutte contre le détournement d'usage des terres agricoles (CA 83 et SAFER) Se doter des outils permettant d'intervenir sur le foncier agricole
Interventions foncières intercommunales / alimentation : pour diversifier l'agriculture et relocaliser la production alimentaire	interventions	nombre	2	Grimaud propriété Demuth (projet arboriculture ?) - Cavalaire Maison de la nature (maraichage - en régie ?) - Installation de 3 maraichers (Cogolin *2 et Grimaud)	Pardigon : terrain conservatoire du Littoral : conversion à l'agriculture avec la Commune de Cavalaire (arboriculture en projet mise à disposition d'un exploitant ?)
Accompagnement à l' installation et à la transmission des exploitations	Installation / transmission	nombre	3 installations	3 maraichers en cours d'installation	une assistance à la transmission en cours (Marie Chrisitne Vasse (maraichage et œufs) (portage DPVA et CCGST pour la transmission de l'exploitation)
Animation d'un réseau des producteurs alimentaires du Golfe en vue de faciliter les coopérations et l'émergence de projets collectifs	Adhérents aux réseau	nombre	7	création du réseau des producteurs alimentaires en mars 2025 - 7 membres - 9 personnes	Suivi des installations - Accompagnement technique - assistance déclaration PAC et autre formalités - animation du réseaux
Mise en œuvre du POPI	Eleveurs impliqués	nombre	17 élevages	Animation CERPAM : 17 structures pastorales dont 15 éleveurs conventionnés - dont 3 caprins laitiers - 2 bovins allaitants - 9 ovins allaitants - 1 éleveurs mixte ovin - caprin - 1 élevage supplémentaire - travaux pastoraux par le service DFCI	Animation du POPI - Consolidation des élevages et diversification en laitier
Accompagnement à l' évolution qualitative des partiques (certification) et à la diversification (groupes d'échange en viticulture - Appui aux agriculteurs locaux)	Certification / tonnes de compost / IFT	nombre / tonnes / IFT	1700 t de compost/an - IFT inférieure à 8	<u>Réseau de producteurs alimentaires</u> : installation maraicher en bio et conversion en bio d'un maraicher historique (Léonore) x <u>Groupe d'échange en viticulture (CA83)</u> : 15 HVE et 6 bio labellisés adaptation chgt clim et Economie énergie) - 2 groupes accompagnés : plan de la Tour : 10 viticulteurs - Grimaud Cogolin 20 viticulteurs (coopérateurs et domaines)	Animation du " <u>réseau des producteurs alimentaires</u> " Renouvellement de la convention CA83 : " <u>Appui aux agriculteurs locaux</u> "
Solutions transformation/commercialisation pour les agriculteurs locaux (légumeries, emballage des œufs, abattage...)	Entités installées	nombre	1	Avancement sur la Patronne Création d'un système de ramassage des animaux vers l'abattoir (CA83)	Réflexion en cours avec le réseau des producteurs alimentaire : piste travail avec les commerçants Développement de la vente aux cantines et développement d'une solidarité grâce au "réseau des producteurs alimentaires"



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Golfe de Saint-Tropez

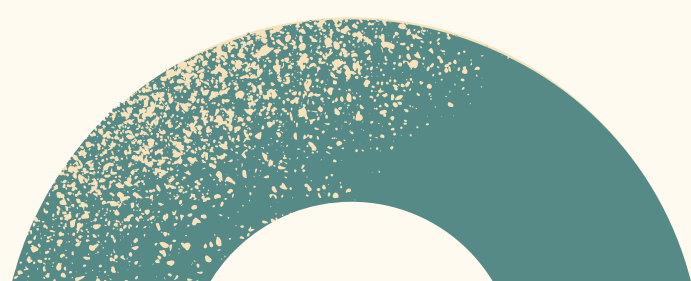


Volet travaux	Montant investissements	Euros	3,9 M Ht	AP-CP : 3,9 M	relance du marché MOE - réécriture du programme
Volet installation des agriculteurs	Entités agricoles fonctionnelles	nombre	4 prévues	3 exploitations à créer et 1 exploitation maintenue	rédaction des contrats en cours (cabinet juridique)
Volet approvisionnement des cantines scolaires	volume commande	Euros			montage du marché groupé en cours (marché d'acquisition des denrées agricoles produites)
Volet fonctionnement : espace test, coordination des activités, suivi impact biodiversité	Testeurs en place	oui/non	non	en attente du démarrage effectif de la Patronne	
Volet démonstration d'un modèle agricole local et agroécologique	Rencontres	nombre		en attente du démarrage effectif de la Patronne	
Volet éducation agriculture locale et alimentation durable	visites scolaires	nombre		en attente du démarrage effectif de la Patronne	
Développement de pratiques agroécologiques , visant une réduction des besoins hydriques de l'agriculture locale : variétés, itinéraires techniques...	Surface agrifcoles irriguées	ha		la nouvelle convention d'accompagnement des viticulteurs (<u>Appui aux agriculteurs locaux CA83</u>) propose diversification et adaptation au changement climatique	Animation de la convention "Appui aux agriculteurs locaux" : chaque viticulteur adhérent doit construire un projet de diversification
Déploiement des capacités d'irrigation et optimisation de la ressource en eau : schéma d'eau brute, REUT , retenues collinaires...	REUT en fonctionnement	nombre	2	Convention tripartite CA83-SCP-CCGST adoptée et signée pour créer : Un schéma de distribution d'eau brute dans le Golfe de St Tropez	Etude des besoin agricoles à lancer en suivant REUT : études en cours (Grimaud, Ramatuelle, Cogolin/Gassin)
Une agriculture résiliente et outil de prévention des risques - inondation / érosion ruissellement / incendie de forêt	Certification / tonnes de compost / IFT	ha	chiffre en cours	Groupes d'échange en viticulture (1700 tonnes de compost/an) Sylvopastoralisme : convention Eleveur en DFCI et Vitipasto	la nouvelle convention (Appui aux agriculteurs locaux) propose diversification et adaptation au changement climatique
Accompagnement technique pour la mise en œuvre de projets communaux : travaux de reconquêtes de friches, régie maraichères , installation sur du foncier municipal ...	Projets communaux fonctionels	nombre	4	Régie Maraichère de Ramatuelle en fonctionnement depuis 3 ans Un projet avorté à Sainte Maxime	Réflexion à Cavalaire (Pardigon) et Grimaud (Demuth)
Articulation et complémentarité avec le PLPMDA et la stratégie biodéchets de la communauté de communes (dont réduction du gaspillage alimentaire des ménages et de la RhD)	Compost bio déchets valorisé	tonnes		Interaction dans le réseau des cantines	intervention du DMA (prochaine cession du réseau des cantines)
Animation du réseau des cantines autour d'échanges de bonnes pratiques, de formations mutualisées...	adhérents /participation	nombre / pourcentage	4 à 8 (35 % en moyenne)	3 cessions par an du <u>réseau des cantines</u> 4 à 8 structures représentées accompagnement télédéclaration de 3 communes	Poursuite de l'animation Echange avec les collègues
Accompagnement opérationnel de démarches individuelles et/ou collectives en lien avec les objectifs de la loi EGALIM (structuration de commandes en local, commandes groupées, connexion avec des producteurs locaux, gaspillage alimentaire...)	accompagnements	nombres		<u>Défi Cuisine Alimentation Positive</u> (CAP) : la Croix Valmer est incluse dans le programme départemental (Agribiovar) 1 maraicher identifié pour fournir la cantine de croix valmer dans le cadre du Défi CAP	Groupement de Commande pour la Patronne en cours Organisation d'un voyage d'étude à Lons le Saunier : visite d'une cuisine publique qui fournit toutes les institutions de la ville et des entreprises privées- une cuisine intégrée dans le tissus agricole amont

Aline RUIVET

Chargée de mission péri-urbain

PAT de Saint Etienne Métropole





Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Saint-Etienne Métropole

Evaluation intermédiaire



Contexte, objectifs et méthodologie

Contexte : Labellisation niveau 2 du PAT fin 2024

Objectifs : Evaluation du PAT de niveau 1 & Préconisations pour la poursuite des actions structurantes / bilan de fin de mandat

Méthodologie : Evaluation réalisée en interne (stagiaire) de mai à août 2025

2 volets principaux :

Evaluation quantitative de toutes les actions (47 actions)

- Indicateurs de réalisation et taux d'évolution
- Année 2024

Evaluation qualitative du PAT et d'actions stratégiques

- Questionnaire de satisfaction pour la RHD
- Questionnaire de satisfaction d'enquête générale
- Rencontres et entretiens

Evaluation **quantitative** du PAT : méthode de travail

Chaque action du PAT a des indicateurs de réalisation **quantitatifs** renseignés annuellement

- taux d'évolution avec l'année n-1 est mesuré
- taux d'évolution avec l'année de référence (2021) est mesuré



certaines indicateurs de réalisation sont des indicateurs SNANC

Chaque axe stratégique du PAT a des indicateurs d'impacts **qualitatifs**

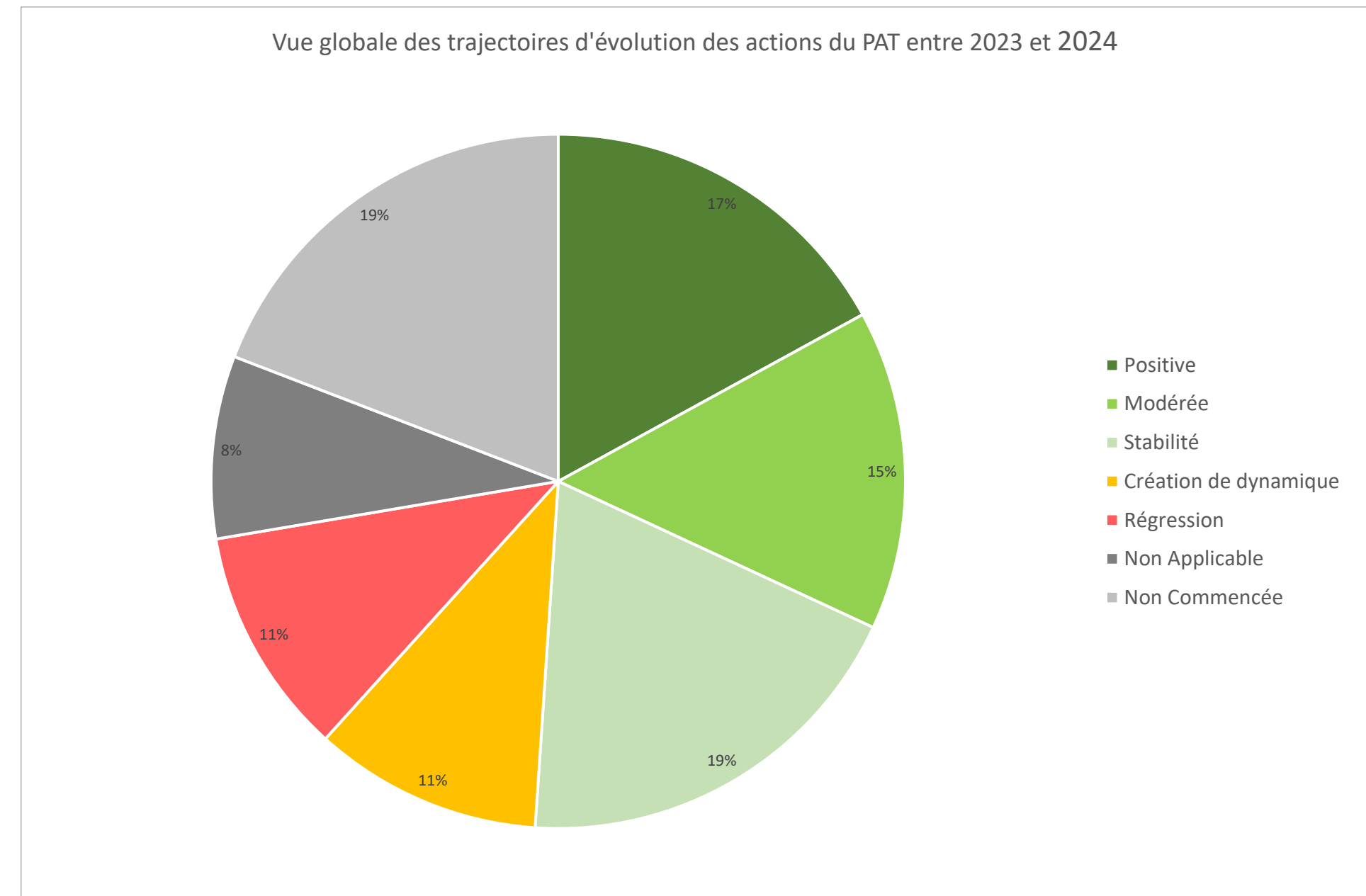
- qui seront mesurés en 2028

Référentiel pour catégoriser les actions sur la base des taux d'évolution de leurs indicateurs

Type d'évolution	Positive	Modérée	Création de dynamique	Stabilité	Régression	NA	NC
Méthode de calcul	Pour une action : Les taux d'évolution des différents indicateurs sont supérieurs à 0 ; <i>OU</i> : Au moins un indicateur est positif, et un autre est une "apparition de la valeur" ; <i>OU</i> : un indicateur est positif et un autre est NA mais révèle une dynamique positive.	Pour une action : Au moins un indicateur a un taux d'évolution positif, mais un autre est égal à 0 (stagnation) ou inférieur à 0 (régression).	Pour une action: Correspond à "apparition de la valeur" : aucune valeur de référence est renseignée, capte une création de nouvelle dynamique.	Pour une action: Les taux d'évolution des différents indicateurs sont égaux à 0 ; <i>OU</i> : couplé à un indicateur NA plutôt positif	Pour une action : Tous les taux d'évolution sont inférieurs à 0 ; <i>OU</i> : une combinaison de taux nuls (stagnation) et d'un indicateur NA plutôt négatif : <i>OU</i> : une combinaison de taux nuls et de taux d'évolution négatifs.	Non Applicable, non quantifiable, souvent qualitative.	Non Commencée

Evaluation générale et quantitative du PAT

- Vue globale: 5 axes et **47 actions**
 - Validation du programme d'action en février 2023 : Ci-contre la **progression du PAT entre 2023 et 2024**
 - Seulement des **tendances quantitatives**
-
- En 2024 : 81% d'actions engagées
 - Entre 2023 et 2024 : évolution hétérogène et une majorité d'actions (62%) ont évolué globalement positivement ou se sont poursuivies.
 - **Création de dynamique** : pas de valeur de référence renseignée : l'action vient de commencer



Trajectoires d'évolution = synthèse des différents indicateurs de réalisation (Annexe 1)

Evaluation **qualitative** du PAT : méthode de travail

Evaluation de la perception des acteurs et partenaires du PAT sur :

- L'intérêt d'un PAT pour le territoire stéphanois
- Leur niveau d'information /PAT
- Leur niveau d'implication /PAT
- L'évaluation de la communication PAT

Evaluation de 3 actions stratégiques et structurantes

Méthodologie : Actions stratégiques et structurantes

- L'offre de formation proposée pour la restauration collective à destination des communes

Objectif : rédaction du marché 2026-2027 et évaluation de la satisfaction

Cibles de l'évaluation : les stagiaires, les prestataires, échantillon de communes

- L'Appel à Projets « Solidarité Alimentaire »

Objectif : évaluer l'impact des projets et faire évoluer le cahier des charges

Cibles de l'évaluation : les porteurs de projets

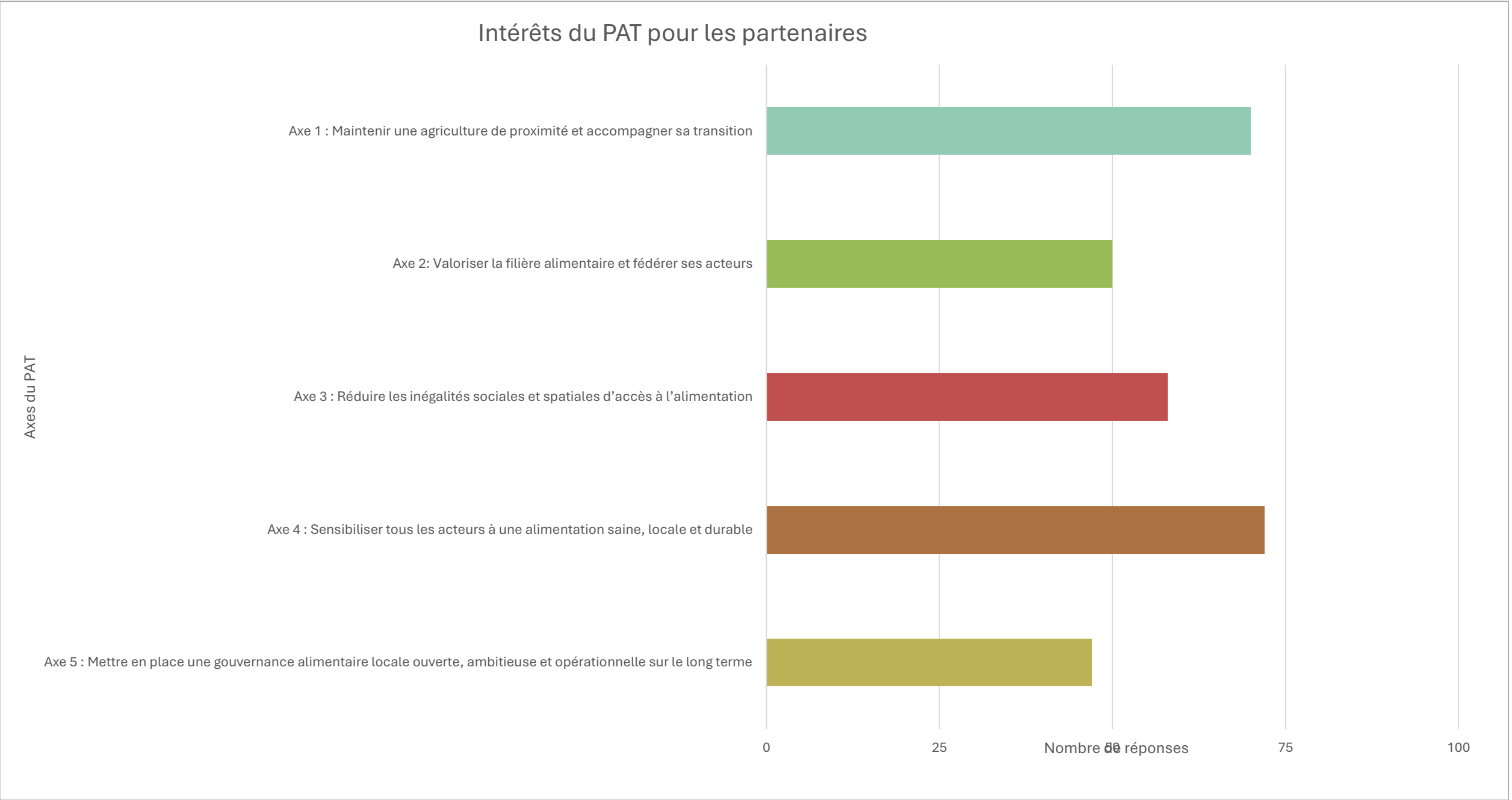
- Les partenariats basés sur des conventions pluriannuelles : avec la Chambre d'Agriculture de la Loire et les Amis du Treuil

Objectif : évaluer la dynamique des conventions

Cibles de l'évaluation : interlocuteurs à la CA42 et Amis du Treuil

Evaluation générale et qualitative : l'avis des partenaires

- **Pertinence du programme d'action** : l'intérêt des partenaires est bien réparti entre les axes du PAT
- Manifestation d'intérêt légèrement supérieure pour l'Axe 1 et l'axe 4
- La pertinence des différents axes est partagée par les différents types d'acteurs

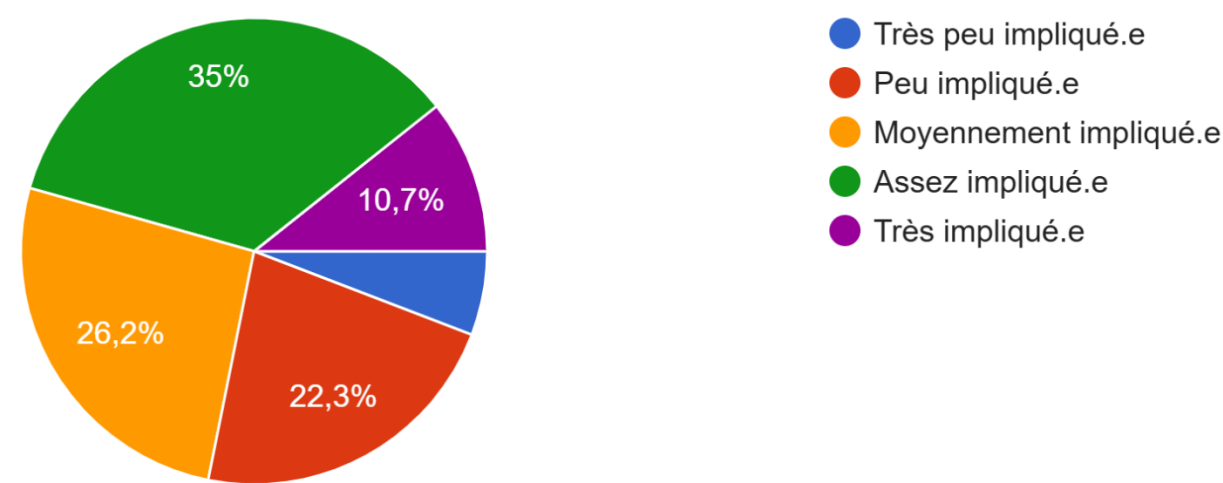


Evaluation générale et qualitative : la satisfaction des partenaires

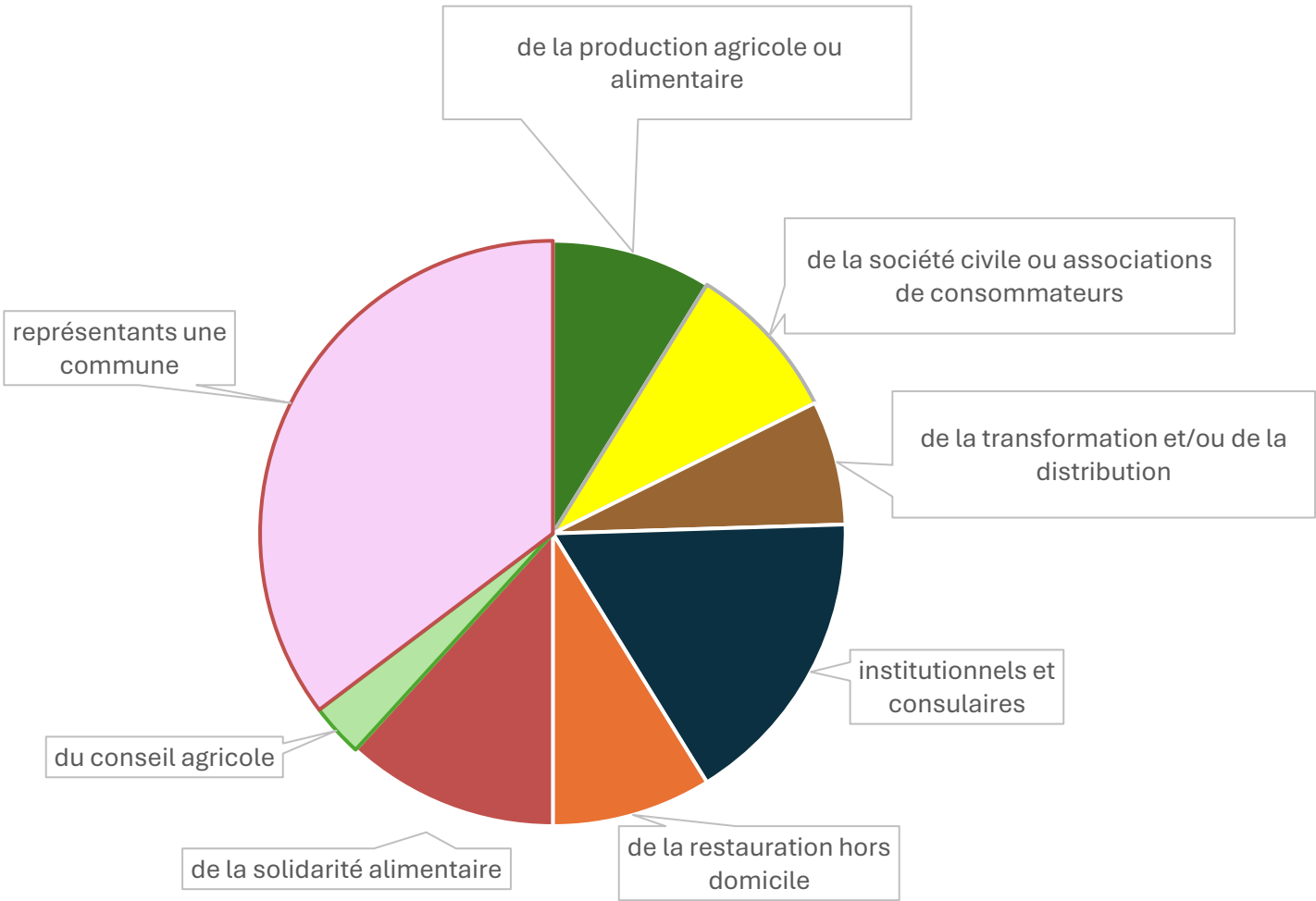
- **Niveau d'implication** : 45% s'estiment « Assez » ou « Très impliqué.e.s » dans le PAT
- **Niveau d'information** : 78 % des répondants s'estiment suffisamment informé.e.s sur le PAT et ses actions
 - Tendance : Les moins informé.e.s sont aussi les moins impliqué.e.s

Comment évaluez-vous votre niveau d'implication dans le PAT ?

103 réponses



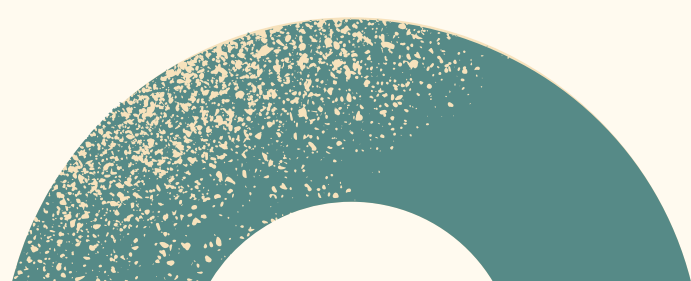
Typologie des acteurs et actrices ayant répondu au questionnaire de satisfaction



Léa RAVINET

Chargée de mission Projet Alimentaire inter-Territorial
(PAiT)

PAiT de la region grenobloise





PAiT de la grande région grenobloise

Mardi 30 septembre 2025



PAiT de la grande région grenobloise

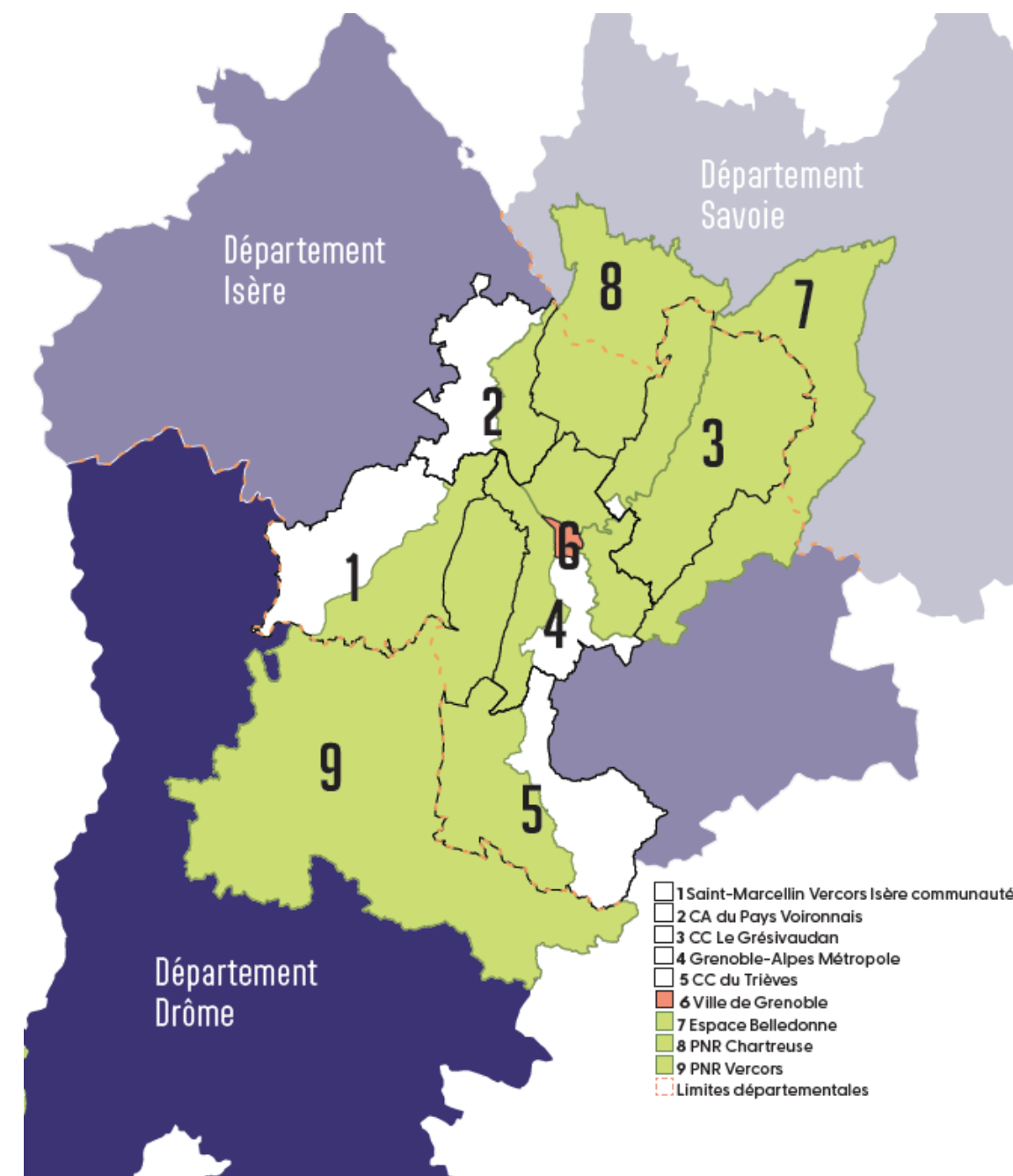


Les membres & le territoire

- 10 membres : 5 epci, 2 pnr, 1 commune, 1 association et la chambre d'agriculture
- 808 000 habitants répartis sur 335 communes
- 3052 exploitations agricoles

Le PAT – Stratégie et actions

- Scénario PAiT 2050
- 2nd programme d'actions structuré en 6 axes + socle
- 16 actions collectives + actions infra



Carte du PAiT (AURG, 2023)

PAiT de la grande région grenobloise



Le suivi-Evaluation du PAiT

- Les Défis :
 - Développer un **référentiel d'évaluation** tenant compte du caractère inter-territorial du PAiT
 - Mobiliser Des **ressources** permettant de réaliser une évaluation Quantitative et qualitative du programme d'actions (lien avec la recherche) sur un territoire élargi
 - Partenariats avec l'agence d'urbanisme, l'Université et des instituts de recherche (INRAE, UGA...)

PAiT de la grande région grenobloise



Le suivi-Evaluation du PAiT

2020-2024

- Structuration de l'observatoire en lien avec AURG
- Enquêtes portant sur certaines actions collectives
- Participation à quelques projets de recherche
- évaluation du programme d'action réalisée en interne – agrégation

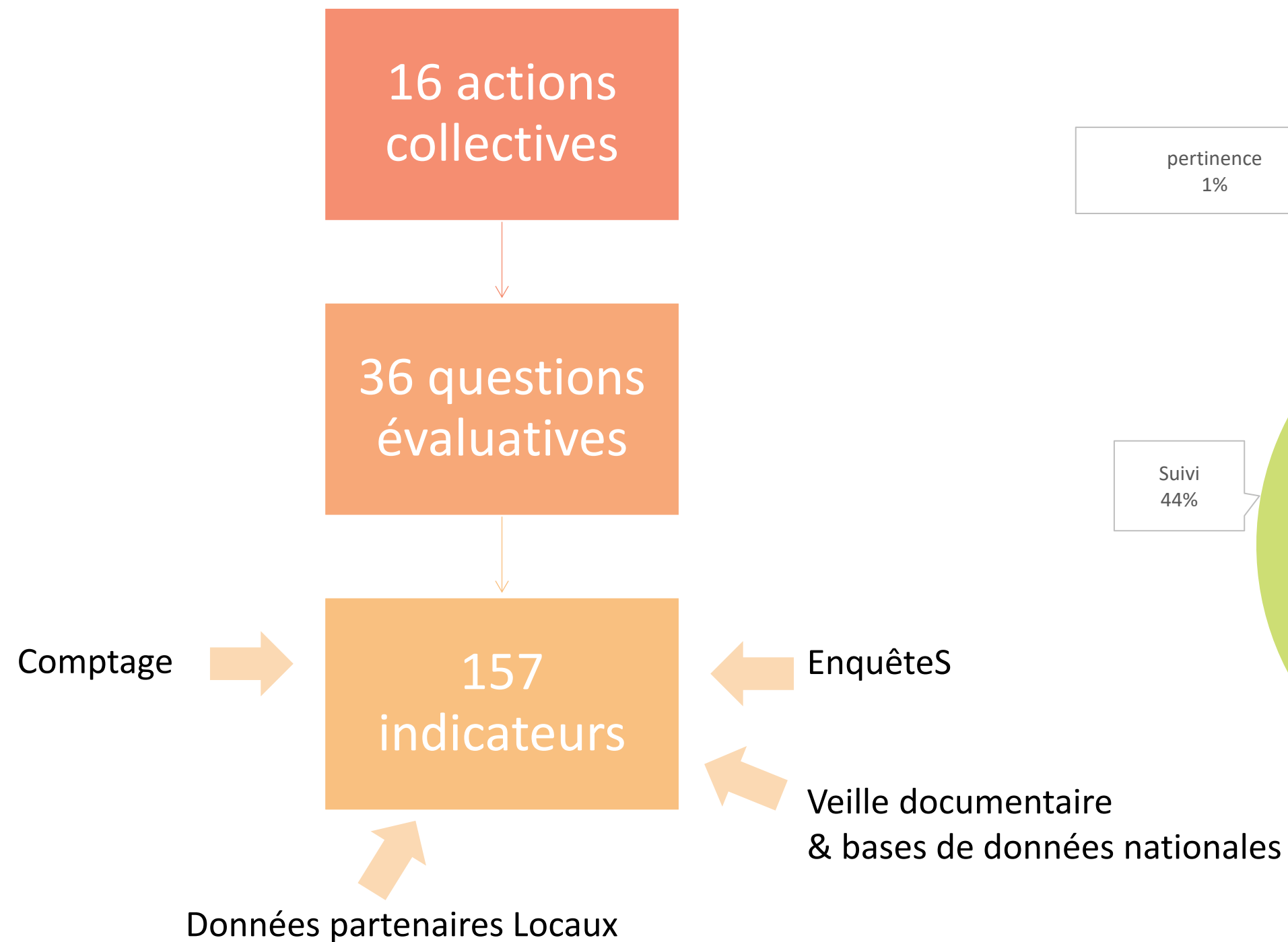
2025-2029

- Révision du cadre d'évaluation + Définition du T0
- Développement des collaborations recherche/PAiT
- Evaluation à mi-parcours puis en fin de programme
- Valorisation des résultats

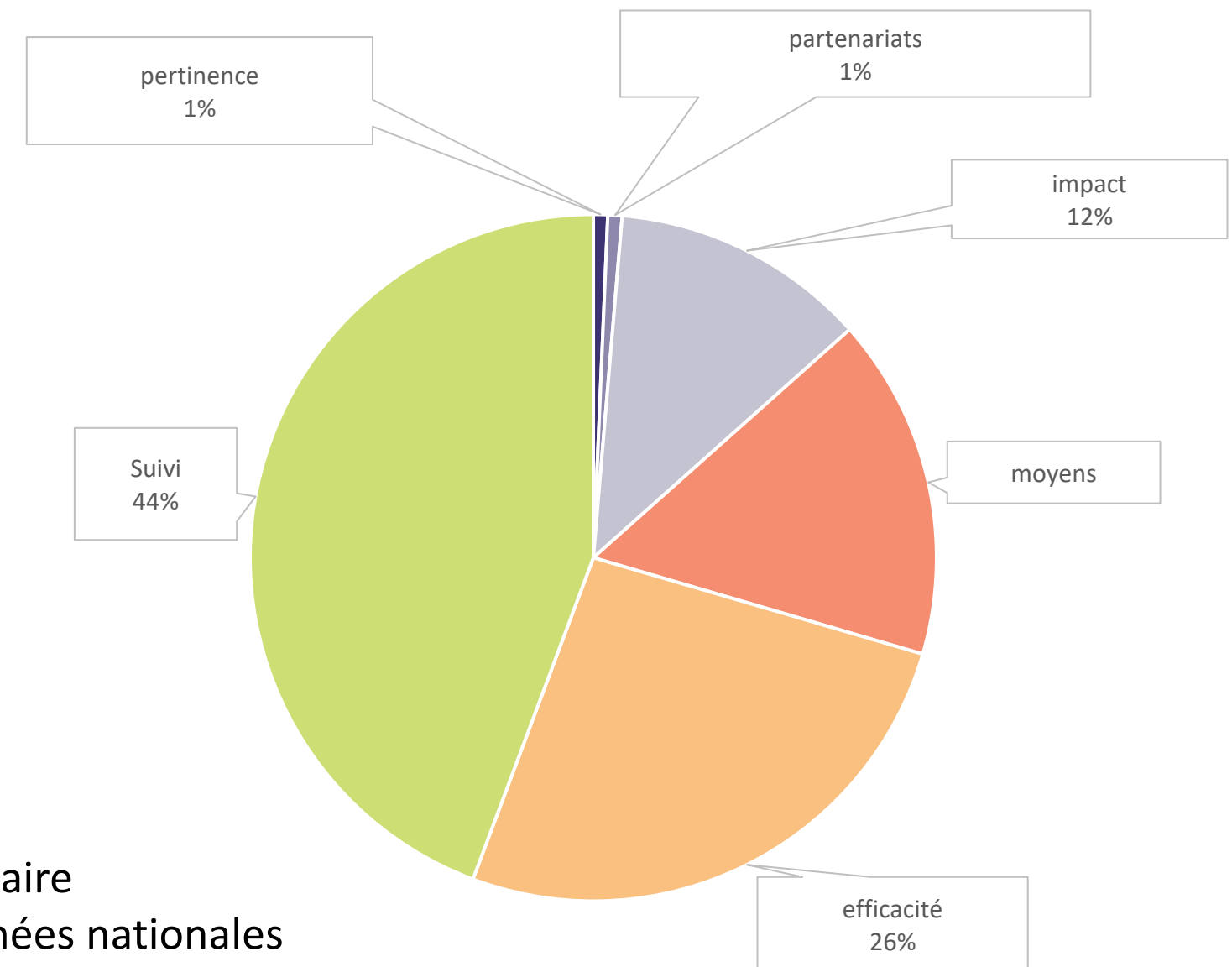
PAiT de la grande région grenobloise



Le suivi-Evaluation du PAiT



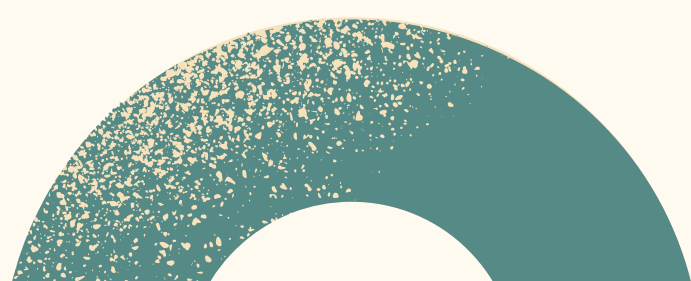
Indicateurs PAiT



Hector FUCHS

Ingénieur ISARA alternant à la Métropole Aix Marseille
Provence entre 2022 et 2025

**Conclusion sur les modalités
d'évaluation dans les PAT de niveau 2**



CONCLUSION

L'état de l'évaluation dans les territoires

L'évaluation un sujet encore peu développé et récent dans les territoires.

Une cinquantaine de PAT font de l'évaluation sur l'ensemble des PAT alors que c'est une démarche obligatoire pour les PAT de niveau 2.

Une hétérogénéité importante dans les pratiques.

Une incompréhension sur les termes et les attentes de chacun.

Les bénéfices de l'évaluation

- Garder en tête que l'évaluation permet :
 - D'avoir des chiffres clefs à disposition
 - De valoriser les actions tant auprès de la hiérarchie que du grand public
 - De suivre les actions et d'avoir une vision claire sur ce qui se fait pour adapter les actions en conséquence

Les perspectives de l'évaluation

1. Accompagner les PAT pour développer des outils de suivi simples et performants
2. Clarifier les objectifs de la SNANC et les indicateurs qui en découlent
3. Améliorer les outils de suivi-évaluation en formant les différents acteurs de l'écosystème des PAT

MERCI À TOUS

Les 23 PAT enquêtés

Département de l'Isère, Grande région grenobloise, Roannais, Département de l'Indre-et-Loire, Département du Loiret, sud Meurthe-et-mosellan, Mulhouse Alsace Agglomération, communauté de communes Bastides de Lomagne, Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, Communauté de communes des Coëvrons, commune de l'île d'Yeu, Métropole Aix-Marseille Provence et du PETR du Pays d'Arles, communauté de communes Somme Sud-Ouest, Territoire de Redon Agglomération, Vichy Communauté, Saint Etienne Métropole, Communauté de Communes Gâtine Racan, PETR du Pays de la Déodatie, Gennevilliers, Département de Seine-Saint-Denis, commune d'Opio, communauté de communes du Golfe de Saint Tropez et communauté de communes Pays de Fayence.

Merci pour votre écoute et votre participation !

Ce webinaire sera disponible sous peu en rediffusion avec les présentations et autres ressources sur le site de Terres en villes :

-> sur la même actualité que celle où le webinaire a été annoncé : <https://terresenvilles.org/inscrivez-vous-au-webinaire-terres-en-villes-ouvert-du-suivi-evaluation-a-levaluation-des-pat-des-pat-de-niveau-2/>